

Les assemblées de Loretteville et de Laprairie

(suite de la 1ère page)

suspension de la loi de conscription. Il ne l'a pas fait, mais il a voté en faveur de la loi des indemnités. Il n'a pas tenu sa promesse et c'est pour cela que je viens vous dire que M. Lavergne a perdu votre confiance."

M. Lavergne attaque ensuite la loi de conscription et dit que si la guerre récente est terminée, le précédent est cependant créé et qu'il vaudrait les deux partis emploieront ce précédent.

"En 1911, je vous disais de ne pas élire des hommes obligés de se soumettre aux exigences de leur parti, mais je vous recommandais d'élire des hommes indépendants."

L'orateur fait allusion au Transvaal et à l'Irlande puis il cite le nom de M. Bourassa (applaudissements) "Est-ce celui, qui en 1899, prévoyait ce qui arriverait dans l'avenir, demande M. Lavergne, est-ce celui qui était fou et raté, ou ceux qui le combattait alors? Qui a eu raison? Est-ce celui qui avait prévu les malheurs récents ou ceux qui ont voulu la marine Laurier, la conscription et l'impérialisme?"

"Après les élections de 1911, nous avons eu des traités; ce n'est pas la faute de ceux qui sont restés fidèles. En 1912, M. Monk, après avoir accepté une position de missionnaire dans le cabinet Borden, démissionna parce qu'il s'opposait à voter \$35,000,000 pour la marine. M. Coderre, un bleu, a succédé à M. Monk et les libéraux l'ont soutenu. M. Elie Lalumière a arrangé l'élection et personne ne la poursuivit, ni M. Gouin, ni M. Taschereau."

"En 1912, à la première session, M. Mondou, élu comme nationaliste, a proposé à l'adresse un amendement disant qu'il n'y aurait aucune participation impériale. Ont voté pour cet amendement, MM. Achim, Barrette, Lamarche (applaudissements) et Mondou. Les autres, rouges et bleus, se sont unis pour voter la participation impériale et à la suite."

"En 1916, les libéraux se sont unis aux conservateurs pour leur permettre de conduire encore deux ans le pays et de continuer de le mener à la ruine. Le 25 septembre 1914, Sir Wilfrid Laurier disait à Toronto devant une conférence de Méthodistes — Il était loin de Sir-Roch — "Nous scierions notre dernier homme et notre dernier dollar pour l'Angleterre."

C'est là l'entente entre les bleus et les rouges, et lorsqu'il s'est agi de l'amendement Barrette demandant le renvoi à six mois de la loi de conscription, Lapointe, Laurier, Blondin, ont voté avec Sévigny et le gouvernement. Ils ne s'en ventent pas de cette conspiration. "Et ce sont eux qui viennent vous demander vos suffrages. M. Lapointe vient vous dire: "nous avons fait notre devoir." Il ne dit pas la vérité, et ne dit pas ce qu'il a fait en Chambre."

M. Lavergne déclare ensuite que, à la suite élections, il y aura union entre les libéraux et les conservateurs contre le parti agraire. "Ce parti n'est pas un parti de classe, c'est une nécessité nationale, c'est le peuple qui se lève pour se débarrasser des rouges et des bleus qui l'ont trompé si souvent et qui tous deux sont conduits par les mêmes capitalistes."

L'orateur fait quelques remarques sur le tarif et affirme que les vieux partis ont le même programme et s'entendent sur ce sujet. Il cite à ce propos la convention des libéraux en 1919 et le programme qu'ils ont adopté alors. Il déclare que le parti libéral n'a pas encore enoncé de programme conservateur.

Il suggère la nomination d'une commission permanente du tarif, composée d'hommes d'affaires et de représentants des classes du pays. "C'est notre politique, dit M. Lavergne, et c'est cela qui se pratique dans les pays civilisés d'Europe, pas l'Angleterre, mais la France."

L'orateur critique ensuite le discours de M. Lapointe, prononcé dimanche dernier. Il dit que M. Lapointe n'a pas enoncé de programme.

Il parle ensuite de la langue française et prend fortement sa défense. Le veut qu'on donne justice aux Canadiens-français dans tout le pays. "C'est dans la revendication de ces droits qu'il veut le bloc de Québec et non un bloc pour l'intérieur d'un parti."

M. Lavergne ajoute quelques remarques sur les juges qui ont reconnu l'administration par arrêtés ministériels et ont renié l'administration des représentants du peuple.

L'orateur termine en disant aux électeurs de Québec que voter pour les bleus et les rouges c'est la même chose et il s'écrie: "Non, j'ai peut-être été traité à l'impérialisme et à ceux qui voulaient le dévot, lopper, mais je suis resté avec ceux de mon parti, qui voulaient le développement de la patrie, du Canada (App.)." "Je ne suis pas candidat et je ne m'imposerais pas dans ce comité, à moins qu'une convention libre ne me demande."

M. Lavergne termine par un appel à la pensée de la patrie et est vivement applaudi par l'auditoire. Il ajoute quelques mots en anglais et se déclare *Sinn Feiner* et en faveur de la liberté de l'Irlande.

L'assemblée de Laprairie

Hier après-midi, à Laprairie, a eu lieu la convention libérale du comté. M. Roch Lanctôt a été choisi de nouveau comme candidat aux prochaines élections fédérales.

L'assemblée s'est tenue dans la salle du marché, car l'abaissement trop prononcé de la température ne permettait pas une réunion en plein air. MM. Wilfrid Gédillot, député provincial du comté, M. Louis Larrière, ancien journaliste, et M. Roch Lanctôt ont été les orateurs.

M. Gédillot a parlé de questions provinciales et en particulier de celles des chemins et de colonisation. Il a signalé les dangers de la construction des chemins telle que poursuivie en certaines paroisses. Le souci de faire vite amène très fréquemment les gens à mal faire l'ouvrage et il en résulte des ennemis de toute sorte dont les paroissiens sont les premiers à souffrir.

M. Gédillot a protesté fortement contre l'émigration vers les villes et

NE POUVAIT DORMIR

MADEMOISELLE IRENE SAINT-JEAN DECLARE QU'AVANT DE PRENDRE DU TANLAC, SA SANTE LAISSAIT GRAVEMENT A DESIRER.

"J'avais l'habitude de passer des heures et des heures de la nuit, à me tourmenter, à me faire du mauvais sang au sujet de ma santé. Mais maintenant je passe mes nuits à dormir du bon sommeil calme et réparateur des enfants, car depuis que je prends du Tanlac je me porte à merveille." Telle est la déclaration que formulait récemment Mademoiselle Irène Saint-Jean, une jeune fille très estimée, domiciliée rue Malsonneuve, No 298, à Montréal. "Pendant une année entière, je ne suis pas ce que c'était que de pouvoir manger sans subir, après, des douleurs affreuses au creux de l'estomac. J'avais aussi des palpitations du coeur qui étaient causées, je suppose, par la malade digestion. Je me levais le matin, le plus souvent avec un mal de tête d'une violence extrême. J'avais souvent de tels étourdissements qu'il me fallait me cramponner à quelque chose pour ne pas tomber. J'étais constamment fatiguée et déprimée. J'avais parfois la sensation de sombrer dans le noir et j'étais si nerveuse qu'il m'était presque impossible de dormir."

"Mais la façon dont le Tanlac m'a débarrassée de mes maux est réellement étonnante. Dès les premières doses je ressentis une amélioration, car je commençai à manger mieux et à moins souffrir de l'estomac. Maintenant je puis dire que je ne me suis jamais mieux portée depuis que je suis au cours de ses nombreuses prédictions; ainsi la paroisse St-François d'Assises pourrait être un exemple aux paroisses de diocèse."

Au prône, M. l'abbé Beaudoin, curé de la paroisse, a donné quelques notes historiques de la paroisse après avoir souhaité la bienvenue à Monseigneur le grand vicaire, délégué de Monseigneur l'Archevêque.

En 1721, Mgr de Saint-Valier, deuxième évêque de Québec, accordant aux pieux désirs des habitants de la Longue-Pointe, érigea leur chapelle en église paroissiale, sous le vocable de Saint-François d'Assises; et en mars 1722, le roi de France sanctionna par un décret royal l'érection canonique de la paroisse.

La nouvelle paroisse réunissait alors les habitants des confins des deux paroisses de Montréal et de la Pointe-aux-Trembles; comme ils étaient trop éloignés de l'église, ils avaient songé dès 1716 à la construction d'une chapelle temporaire, où de temps en temps, à périodes fixes, un prêtre de Montréal venait dire la messe et exorciser le saint ministère. Leur nombre grandissant chaque année, avec leur esprit de piété et de foi, ils ont réclamé alors une église paroissiale, ce que l'évêque de Québec leur a accordé sans aucune hésitation.

Munis du décret pontifical, les paroissiens de la Longue-Pointe se sont mis à l'oeuvre pour construire une église plus spacieuse que la chapelle érigée près de l'ancien fort, sur les bords du fleuve. Ils en commencèrent la construction en 1724 et trois ans plus tard, tout l'extérieur était terminé; il a fallu plusieurs années pour en compléter l'intérieur.

C'était un temple aux belles proportions, bien digne de la piété des paroissiens de la Longue-Pointe, et l'un des plus beaux de la colonie, disent les historiens du temps. On peut encore le constater, car la vieille église, qui aura bientôt deux siècles d'existence, repose encore à l'ombre de la superbe église qui l'a remplacée, en 1910; c'est une relique du temps passé qui a connu deux générations de fidèles et près des murs de laquelle reposent les restes mortels de la plupart des ancêtres des paroissiens actuels.

En même temps que les paroissiens de la Longue-Pointe érigeaient leur église, ils ont pensé aussi à la demeure du pasteur qui viendrait résider en permanence au milieu d'eux. Le premier presbytère a vu le jour en 1721 et il a vécu jusqu'en 1855, alors qu'il fut démoli pour faire place à une construction mieux appropriée aux besoins grandissants du culte.

Le deuxième presbytère a été construit par M. Pierre Morin, en 1856; il a duré jusqu'en 1892, alors que M. Herménégilde Lecourt, le remplaça par un troisième plus spacieux encore. Et c'est ce presbytère qui menace ruine, aujourd'hui et que les paroissiens ont résolu de transformer en un quatrième plus moderne, digne cependant de leur église "aux allures d'une cathédrale", selon les paroles de Mgr de la Durantaye.

Après cet exposé succinct de

UNE BELLE FÊTE PAROISSIALE

Avec beaucoup d'éclat, les paroissiens de Saint-François d'Assises de la Longue-Pointe ont célébré, dimanche, le deuxième centenaire de l'érection canonique de leur paroisse et en même temps la pose de la pierre angulaire du nouveau presbytère. Et pour marquer cet événement d'un souvenir impérissable, toutes les familles se sont consacrées au Sacré-Coeur, le soir, au son de l'Angelus.

Mgr F.-X. de la Durantaye, grand vicaire, a célébré lui-même la grand-messe à 10 heures et demie, et présidé ensuite la bénédiction de la pierre angulaire du presbytère. Il a exprimé les regrets de Mgr l'Archevêque que la maladie retient loin de cette fête à laquelle il aurait tant aimé prendre part. Il a félicité ensuite les paroissiens de leur esprit paroissial, qui les tient unis dans une véritable fraternité chrétienne.

Comme toute la paroisse s'était préparée à la fête par deux retraites générales très pieusement suivies, Monseigneur a souligné ce geste comme la manifestation du meilleur esprit de foi et a prié le Sei-

gneur de répandre sur la paroisse ses grâces de choix. Il rappelle à tous que Saint-François d'Assises, leur saint patron, a régénéré le XIIIe siècle par le souffle ardent de sa foi au cours de ses nombreuses prédications; ainsi la paroisse St-François d'Assises pourrait être un exemple aux paroisses de diocèse.

En tout cas, il faut en finir avec la question des chemins de fer. ... ne sert de rien à aucun des partis de se renvoyer perpétuellement la balle. Les chemins de fer nous ont donné un déficit de 1,650 millions de capital. "Il faut vendre tout ce vieux fer, même pour un dollar si l'acquéreur est responsable. Il est dommage, dira-t-on, de jeter à l'eau un tel capital. Mais, enfin, que veut-on faire avec une propriété qui ne rapporte que des déficits et n'est appelée à ne nous apporter des déficits perpétuels?"

M. Flavelle n'a-t-il pas déclaré qu'il fallait vendre à tout prix les chemins de fer? M. Lanctôt se déclare surtout en faveur du projet Shaugnessy qui est selon lui le plus rationnel et il déclare qu'il présentera une motion en ce sens au parlement.

Si la politique des chemins de fer de Laurier était mauvaise pourquoi l'avoir continuée. C'est tout simplement parce que les partis politiques ont besoin d'argent pour leurs élections. Celles-ci ne se font pas avec des prières et les chemins de fer ont toujours été une charge. Les politiciens ont besoin d'argent et ce sont les chemins de fer, les grosses maisons financières qui le fournissent. Les agriculteurs-uni ont une excellente politique sur ce point. Ce sont les électeurs qui paient les frais des élections. De cette façon ils demeurent indépendants. M. Meighen ne prêche la protection que parce qu'il a besoin d'argent et que ce sont les manufacturiers qui le lui fournissent et qui lui disent ensuite quoi faire.

Je n'ai jamais eu recours aux capitalistes pour faire mes élections et c'est pourquoi je suis indépendant en Chambre. M. Meighen garde un silence obstiné sur la conférence impériale et ne parle que vaguement des charges et d'avantage du maintien du lien impérial. M. Meighen, déclare M. Lanctôt, prépare le chemin pour nous vendre. Bientôt viendra la question du maintien de la marine impériale. Celle-ci est maintenue pour protéger les intérêts de la Grande-Bretagne, son commerce, ses industries et ses capitaux. Si John Bull a besoin de sa marine pour son commerce qu'il l'entretienne, mais qu'il paie pour elle et nous laisse tranquilles. Nous avons assez de dettes avec nos obligations de guerre elles-mêmes.

Il est temps d'en finir avec nos aventures de guerre. Le Canada doit être aux Canadiens. Il faut commencer par s'occuper de nos intérêts d'abord.

M. Lanctôt a déclaré que la demande du référendum par M. Laurier était la plus logique des deux demandes. Et aurait permis au peuple d'indiquer clairement au gouvernement une fois pour toutes qu'ils ne voulaient pas de cette mesure. Le gouvernement aurait pu difficilement faire appel aux préjugés. Si la mesure de M. Laurier était excellente, il fallait l'accepter et non pas renvoyer la chose à six mois plus tard comme le voulait l'amendement Barrette. M. Lanctôt déclara que la *Minerve* a ressuscité pour le temps des élections, du sommeil ou elle était plongée depuis près d'un demi-siècle et qu'elle y rentra un lendemain des élections. D'ailleurs, il est curieux, ajoute-t-il, qu'on n'ait fait cette belle trouvaille que cette année. Car en 1917, personne n'y avait songé.

M. Lanctôt est contre toute participation à outrance du Canada à la guerre. En 1915, il s'est opposé à l'octroi de cent millions et il tiendra encore la même conduite. Le Canada, déclare M. Lanctôt pouvait participer à la guerre en 1914, mais dans la mesure de ses moyens et aurait dû surtout aider par l'accroissement de sa production. De cette façon, il eût accru ses propres ressources et aidé plus efficacement les alliés. Sa conduite à ce sujet a été vivement appréciée par les gens mêmes de l'Ouest et il a reçu des centaines de lettres de félicitations, pour la préconisation de cette politique, d'Ontariens qui avaient peur même de signer.

M. Lanctôt demande l'expulsion du présent gouvernement. En 1917, les Tories et les clans de l'Ouest ont demandé la conscription contre la province de Québec. Ils ont voté pour elle parce qu'on leur disait que c'était une mesure contre la province de Québec, et ça été un rougissement de colère lorsque le gouvernement, ses élections gagnées, a fait subir aux Ontariens et aux gens de l'Ouest la "draconienne" qui lui avait choisie comme une vengeance contre Québec.

La province de Québec a été le père de la communauté des provinces. On a clamé durant la guerre qu'il fallait aller défendre la liberté des petits peuples et les droits des minorités. Que n'a-t-on commencé par redresser les griefs

NE POUVAIT DORMIR

MADEMOISELLE IRENE SAINT-JEAN DECLARE QU'AVANT DE PRENDRE DU TANLAC, SA SANTE LAISSAIT GRAVEMENT A DESIRER.

"J'avais l'habitude de passer des heures et des heures de la nuit, à me tourmenter, à me faire du mauvais sang au sujet de ma santé. Mais maintenant je passe mes nuits à dormir du bon sommeil calme et réparateur des enfants, car depuis que je prends du Tanlac je me porte à merveille." Telle est la déclaration que formulait récemment Mademoiselle Irène Saint-Jean, une jeune fille très estimée, domiciliée rue Malsonneuve, No 298, à Montréal. "Pendant une année entière, je ne suis pas ce que c'était que de pouvoir manger sans subir, après, des douleurs affreuses au creux de l'estomac. J'avais aussi des palpitations du coeur qui étaient causées, je suppose, par la malade digestion. Je me levais le matin, le plus souvent avec un mal de tête d'une violence extrême. J'avais souvent de tels étourdissements qu'il me fallait me cramponner à quelque chose pour ne pas tomber. J'étais constamment fatiguée et déprimée. J'avais parfois la sensation de sombrer dans le noir et j'étais si nerveuse qu'il m'était presque impossible de dormir."

"Mais la façon dont le Tanlac m'a débarrassée de mes maux est réellement étonnante. Dès les premières doses je ressentis une amélioration, car je commençai à manger mieux et à moins souffrir de l'estomac. Maintenant je puis dire que je ne me suis jamais mieux portée depuis que je suis au cours de ses nombreuses prédictions; ainsi la paroisse St-François d'Assises pourrait être un exemple aux paroisses de diocèse."

Au prône, M. l'abbé Beaudoin, curé de la paroisse, a donné quelques notes historiques de la paroisse après avoir souhaité la bienvenue à Monseigneur le grand vicaire, délégué de Monseigneur l'Archevêque.

En 1721, Mgr de Saint-Valier, deuxième évêque de Québec, accordant aux pieux désirs des habitants de la Longue-Pointe, érigea leur chapelle en église paroissiale, sous le vocable de Saint-François d'Assises; et en mars 1722, le roi de France sanctionna par un décret royal l'érection canonique de la paroisse.

La nouvelle paroisse réunissait alors les habitants des confins des deux paroisses de Montréal et de la Pointe-aux-Trembles; comme ils étaient trop éloignés de l'église, ils avaient songé dès 1716 à la construction d'une chapelle temporaire, où de temps en temps, à périodes fixes, un prêtre de Montréal venait dire la messe et exorciser le saint ministère. Leur nombre grandissant chaque année, avec leur esprit de piété et de foi, ils ont réclamé alors une église paroissiale, ce que l'évêque de Québec leur a accordé sans aucune hésitation.

Munis du décret pontifical, les paroissiens de la Longue-Pointe se sont mis à l'oeuvre pour construire une église plus spacieuse que la chapelle érigée près de l'ancien fort, sur les bords du fleuve. Ils en commencèrent la construction en 1724 et trois ans plus tard, tout l'extérieur était terminé; il a fallu plusieurs années pour en compléter l'intérieur.

C'était un temple aux belles proportions, bien digne de la piété des paroissiens de la Longue-Pointe, et l'un des plus beaux de la colonie, disent les historiens du temps. On peut encore le constater, car la vieille église, qui aura bientôt deux siècles d'existence, repose encore à l'ombre de la superbe église qui l'a remplacée, en 1910; c'est une relique du temps passé qui a connu deux générations de fidèles et près des murs de laquelle reposent les restes mortels de la plupart des ancêtres des paroissiens actuels.

En même temps que les paroissiens de la Longue-Pointe érigeaient leur église, ils ont pensé aussi à la demeure du pasteur qui viendrait résider en permanence au milieu d'eux. Le premier presbytère a vu le jour en 1721 et il a vécu jusqu'en 1855, alors qu'il fut démoli pour faire place à une construction mieux appropriée aux besoins grandissants du culte.

Le deuxième presbytère a été construit par M. Pierre Morin, en 1856; il a duré jusqu'en 1892, alors que M. Herménégilde Lecourt, le remplaça par un troisième plus spacieux encore. Et c'est ce presbytère qui menace ruine, aujourd'hui et que les paroissiens ont résolu de transformer en un quatrième plus moderne, digne cependant de leur église "aux allures d'une cathédrale", selon les paroles de Mgr de la Durantaye.

Après cet exposé succinct de

Fourrures Desjardins

Nos écharpes, étoles, mantes, parures et tours de cou sont ce qu'il y a de plus nouveau, de plus charmant et de plus gracieux.

Magnifiques écharpes en martre de la plus belle qualité; longues mantes enveloppantes, en taupe soyeuse et douce; capes exquises, faites du vison le plus fin; délicieux colliers en hermine; parures de tous genres.



Le marché était plus abondant que jamais, cette année, et les pelletteries achetées par nous comptent parmi les meilleures. Nous nous sommes assurés, d'autre part, les services d'un artiste dessinateur qui est un véritable créateur de modèles. Par l'étendue de notre commerce et par notre pouvoir d'achat, nous sommes en mesure, plus que quiconque, de contribuer à une baisse très prononcée dans le prix des fourrures.

Nos prix, à nous, ne sont pas basés uniquement sur la beauté de nos marchandises, mais sur ce qu'elles nous ont coûté, plus un léger profit.

Chas Desjardins & Co, Limités
130, Rue St-Denis
Montréal

4 h. 40, tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 9 h. 40 p. m. A 11 h. 45 p. m. (réc.)

l'histoire de la paroisse. M. l'abbé Beaudoin a rendu hommage auprès de Monseigneur le grand vicaire, du bon esprit de ses paroissiens qu'il a trouvés unis, dévoués et bien disposés en faveur de leur nouveau pasteur.

La cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau presbytère a pris place immédiatement après la grand-messe, au milieu d'un grand concours de paroissiens réunis autour de leur pasteur. Monseigneur a rappelé en quelques mots le sens de la cérémonie liturgique qu'il allait accomplir.

Un dîner clôture la fête, au presbytère, auquel assistait Mgr de la Durantaye, aux côtés du curé, des vicaires et des marguilliers de la paroisse.

C.-E. CARROT.

Chemin de fer Pacifique Canadien

MONTREAL - QUEBEC

Le chemin de fer Pacifique Canadien offre un service de trains commode entre Montréal et Québec, service dont voici le détail complet: Montréal (gare Windsor) et Québec.

Départ de Montréal, gare Windsor: à 9 h. a. m. (Le Frontenac) tous les jours, arrivée à Québec à 2 h. p. m. A 11 h. 20 p. m., tous les jours, arrivée à Québec à 6 h. 30 a. m. (Pour l'ouest)

Départ de Québec, gare du Palais: à 1 h. 30 p. m. (Le Frontenac) tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 6 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m., tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 7 h. 05 a. m. (Pour l'est)

Départ de Montréal, gare Viger: à 9 h. 45 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Québec à 3 h. 40 p. m. A 5 h. p. m., sauf le dimanche, arrivée à Québec à 10 h. 15 p. m. A 11 h. 45 p. m., tous les jours, arrivée à Québec à 6 h. 30 a. m. (Pour l'ouest)

Départ de Québec, gare du Palais: à 9 h. a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m. (Pour l'est)

Départ de Québec, gare du Palais: à 9 h. a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m. (Pour l'est)

Départ de Québec, gare du Palais: à 9 h. a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m. (Pour l'est)

Départ de Québec, gare du Palais: à 9 h. a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m. (Pour l'est)

Départ de Québec, gare du Palais: à 9 h. a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m. (Pour l'est)

Départ de Québec, gare du Palais: à 9 h. a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m. (Pour l'est)

Départ de Québec, gare du Palais: à 9 h. a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m. (Pour l'est)

Départ de Québec, gare du Palais: à 9 h. a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Viger, à 3 h. 30 p. m. A 11 h. 45 p. m. (Pour l'est)

VENTE ANNIVERSAIRE SAMEDI LE 15

Si vous avez à coeur d'économiser, vous accueillerez cette vente anniversaire avec joie.

L. N. MESSIER.

839 à 851 MONT ROYAL EST

ELECTIONS MUNICIPALES BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présents donné que des Bureaux de Renseignements ont été établis par la Cité dans les différents quartiers, comme suit:

- Quartier No.
- 1.—Bureau du Greffier, Hôtel de Ville.
- 2.—Poste de pompiers No 3, 116, rue Young.
- 3.—Poste de police No 8, 304, rue des Seigneurs.
- 4.—Poste de pompiers No 25, 58, rue Drummond.
- 5.—Poste de police No 5, 102, rue Chenneville.
- 6.—Poste de pompiers No 6, 147, rue Ontario Est, coin Hôtel-de-Ville.
- 7.—Poste de police No 3, 636, rue Ontario Est, coin Beaudry.
- 8.—Cour de la Corporation, 298, avenue Delorimier, coin Huron.
- 9.—Bain Laviolette, 160, avenue Delorimier.
- 10.—Poste de pompiers No 19, 521, rue Fullum, coin Marianna.
- 11.—Cour de la Corporation, 700, rue du Grand Tronc.
- 12.—Ancien poste de police, 302, rue Workman.
- 13.—Poste de police No 10, 791, rue Ste-Catherine Ouest.
- 14.—883, boulevard St-Laurent.
- 15.—486, rue Roy Est.
- 16.—Poste de police No 13, 508, rue Frontenac.
- 17.—2239, rue Ontario Est.
- 18.—Poste de police No 11, 1720, rue Ste-Catherine Est.
- 19.—Poste de pompiers No 45, 2666, rue Ontario Est, coin Desjardins.
- 20.—Poste de police No 26, 99, rue Trudel, coin Notre-Dame Est.
- 21.—Ancien poste de police, 274, boulevard Monk.
- 22.—Poste de police No 17, 1942, rue St-Jacques.
- 23.—Poste de police No 23, 1, rue Botrel.
- 24.—Poste de police No 18, 359, rue Gatineau.
- 25.—286, rue Rachel Est.
- 26.—43, rue Villeneuve Ouest.
- 27.—689, avenue Laurier Est.
- 28.—Poste de pompiers No 26, 1165, avenue Mont-Royal Est, coin Des Erables.
- 29.—Poste de police No 20, coin Laurier et St-Laurent.
- 30.—164, rue Beaubien Est.
- 31.—352, rue de Fleurimont.
- 32.—2531, avenue Papineau.
- 33.—Poste de police No 22, 1639, rue Masson, coin 2me avenue.
- 34.—Poste de police No 20, coin Jarry et St-Hubert.
- 35.—Poste de police No 27, 6431, rue Lajeunesse.

Et que ces bureaux seront ouverts entre une heure de l'après-midi et dix heures du soir, les 6, 7, 8, 10, 11 et 12 octobre courant; entre dix heures de l'avant-midi et dix heures du soir les 13, 14, 15 et 17 octobre courant; et entre neuf heures de l'avant-midi et huit heures du soir, le 18 octobre courant.

Les personnes préposées à ces bureaux seront pourvues de la liste électorale, des plans des arrondissements de votation, de la liste des bureaux de votation, etc., et se feront un plaisir de donner aux électeurs tous les renseignements que ceux-ci désireront.

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 6 octobre 1921

CALENDRIER
 DEMAIN, MARDI 11 OCTOBRE 1921
 DE LA FERIE
 Lever du soleil, 6 heures 15.
 Coucher du soleil, 5 heures 19.
 Coucher de la lune, le matin.
 Pleine lune, le 16, à 6 heures 6 du soir.

DERNIERE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN
 INCERTAIN, AVERSES
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Maximum aujourd'hui... 49
 Minimum aujourd'hui... 40
 Maximum demain... 49
 Minimum demain... 40
 BAROMETRE:
 5 heures du matin, 29.82; 11 heures, 29.90;
 1 heure de l'après-midi, 29.78.

Dernières dépêches

Des caucuses préparatoires

Les délégués s'inn-feiners se préparent à la conférence anglo-irlandaise de demain. Trois mois d'armistice — Le naufrage du "Rowan".

Londres, 10 (S.P.A.) — Les caucuses préparatoires à la conférence qui s'ouvrira demain entre les délégués du Sinn Féin et les membres du cabinet anglais se tiennent aujourd'hui au sein de la délégation irlandaise. Celle-ci s'est fait accompagner à Londres d'une foule de secrétaires, d'experts légaux, d'historiens et d'économistes.

On craint que les quelques événements malheureux survenus dernièrement en Irlande ne nuisent aux travaux de la conférence. On a signalé divers actes de violence en territoire irlandais et on redoute que des désordres d'un caractère plus grave ne fassent rompre temporairement les délibérations anglo-irlandaises.

LA COLLISION DU "ROWAN"

Dublin, 10 (S.P.A.) — La perte du vapeur Rowan, a causé une vive excitation à Dublin, hier, vu que la plupart des membres de l'équipage de ce bateau sont connus ici et que la moitié des passagers à bord étaient des Irlandais. Au nombre des passagers se trouvaient trois républicains irlandais qui venaient d'être libérés d'une prison de Perth, en Ecosse. On sait que le Rowan a subi une double collision avant de sombrer. Jusqu'ici, on a appris que 13 membres de l'équipage et trois passagers sont disparus.

EN ROUTE POUR LE POLE

Lisbonne, 10 (S.P.A.) — L'explorateur sir Ernest Shackleton a annoncé, ce matin, qu'il se remettra dès aujourd'hui, en route pour les mers antarctiques. Le Quest est entièrement réparé.

DELEQUE ZELANDAIS

Wellington, N.-Z., 10 (S.P.A.) — Le premier ministre W.-F. Massey a annoncé aujourd'hui que la Nouvelle-Zélande sera représentée à la conférence qui aura lieu à Washington sur la restriction des armements et sur les problèmes de l'Extrême-Orient. Le premier mi-

Le contrat de \$400,000 avec les hôpitaux

Les représentants des principaux hôpitaux ont reçu l'assurance, ce matin, que la nouvelle loi de l'assistance publique, n'interviendrait rien dans le contrat qui les lie à la ville pour une somme de \$400,000 jusqu'au 1er janvier. Le contrat, adopté à la fin de décembre 1920, expire le 1er janvier 1922 et ne sera point interrompu.

Les administrateurs ont été formels sur ce point, car les délégués ont cru un moment que la ville pourrait se prévaloir de la clause de la loi laquelle stipule que les contrats précédemment intervenus peuvent être annulés; c'est ainsi que disparaît le sou du pauvre pour faire place à une taxe spéciale des amusements de dix pour cent.

Alors les représentants des hôpitaux ont saisi l'occasion pour faire féliciter l'administration actuelle, félicitant le docteur Boucher de la manière dont il a administré le contrat avec un esprit d'équité qui les a tous pleinement satisfaits.

Le docteur Harwood, de l'hôpital Général n'a pas tari d'éloges à l'adresse des commissaires qui ont su vaincre les difficultés inhérentes à la mise en vigueur du contrat, pour les résoudre à leur entière satisfaction.

Les délégués feront des instances auprès de la nouvelle administration pour qu'elle aussi les serve; il est fort probable qu'ils s'adresseront aussi aux autorités provinciales.

De nouvelles soumissions

La commission redemande des soumissions pour le pont de la rue Sherbrooke à cause d'une erreur qui s'est glissée dans les cahiers des charges au sujet du béton armé.

M. H. Leduc qui avait obtenu le contrat n'a pas voulu le signer avant d'entreprendre les travaux, il n'a pas compris les spécifications et le bon caractère. Il a expliqué la loi sur le paiement du lait suivant la quantité du gras et a fait ressortir les avantages des expositions des jardins scolaires.

M. J.-E. Caron a fait l'éloge de M. Bélanger, agronome du lac St-Jean, décédé dernièrement et à qui on veut élever un monument et a adressé ses compliments à M. Narcisse Savoie, chef des agronomes. M. Desjardins, directeur des cours abrégés et des cercles de fermières, a

Congrès d'agronomes

Québec, 10. (D.N.C.) — Sous la présidence de M. N. Savoie s'est ouvert, ce matin, le sixième congrès des agronomes du district de Québec. Le ministre de l'Agriculture, M. J.-E. Caron, a donné, ce matin, quelques conseils aux agronomes, qui étaient au nombre de 50. Il a dit que les qualités du bon agronome ce sont les connaissances et le bon caractère. Il a expliqué la loi sur le paiement du lait suivant la quantité du gras et a fait ressortir les avantages des expositions des jardins scolaires.

M. J.-E. Caron a fait l'éloge de M. Bélanger, agronome du lac St-Jean, décédé dernièrement et à qui on veut élever un monument et a adressé ses compliments à M. Narcisse Savoie, chef des agronomes. M. Desjardins, directeur des cours abrégés et des cercles de fermières, a

Dernière réunion des conseillers

AUJOURD'HUI, LE CONSEIL MUNICIPAL DU REGIME ACTUEL SE REUNIT POUR LA DERNIERE FOIS AVANT LES ELECTIONS.—DEUX REGLEMENTS.

Les conseillers municipaux tiennent aujourd'hui leur dernière réunion régulière sous le régime actuel; la nouvelle administration entrera en fonctions après les élections du 18 octobre. Le cérémonial officiel ne prévoit rien pour la dernière séance du conseil, laquelle suivra son cours ordinaire.

Deux projets de règlement restent encore à l'étude, l'avis de motion n'exprime que le 12 octobre; ce sera donc l'affaire du nouveau conseil de les considérer, en les adoptant ou en les rejetant. Le premier concerne un amendement au règlement de \$20,000 pour réparer le tunnel de la rue Forsyth.

Le second projet de règlement concerne un amendement au règlement de \$20,000 pour réparer le tunnel de la rue Forsyth.

Le premier ministre Lloyd George et ceux de ses membres de son cabinet qui constituent la délégation anglaise ont tenu un caucus pour décider de la manière de procéder durant les délibérations de demain.

TROP DE LENTEUR

Paris, 10. (S.P.A.) — Les troupes américaines qui avaient été retenues ici pendant une semaine pour aller servir de garde d'honneur à la cérémonie qui devait avoir lieu à Londres, en l'abbaye de Westminster, près du tombeau du soldat inconnu anglais, sont retournés à Coblenz. La vraie raison pour laquelle le général Pershing n'ira pas à Londres, c'est parce que le ministère de la guerre n'a été trop lent à fixer une date pour cette cérémonie.

Le juge Bruneau a rendu jugement, ce matin, en Cour de pratique, dans la cause de la Commission des liqueurs contre Mme Demers et le juge J.-L. Décarie, mis-en-cause. Mme Demers avait été traduite, le 7 septembre dernier, devant le juge Décarie, par la Commission des liqueurs, pour infraction à la loi des liqueurs, en vertu d'un bref de sommation. Lors de la comparution, l'intimée a présenté une exception à la forme et demandé l'annulation du bref de sommation sous prétexte qu'il n'y avait aucune plainte écrite pour l'appuyer. Elle alléguait le fait que le défaut de présenter une plainte écrite empêchait de pouvoir se défendre. Le juge Décarie a rejeté le plaidoyer de Mme Demers. Celle-ci a alors demandé un bref de certiorari.

Au Maroc

Madrid, 10. (S.P.A.) — Le ministre de la guerre Giverera est arrivé à Méhila, Maroc. Il a fait l'inspection de Segangan, ville occupée récemment par les troupes espagnoles. Rien d'important n'est survenu dans la zone espagnole depuis quelques jours.

Ces asiatiques

Prince Rupert, C. A., 10. (S.P.A.) — Au cours d'un banquet de l'Association des agriculteurs, ici, hier soir, le Dr S.-F. Tolmie, ministre de l'Agriculture dans le cabinet fédéral, a déclaré que les Asiatiques finiront par posséder le pays, si on n'enraille point leur expansion dans les colonies de la côte du Pacifique.

L'embargo sera levé

Londres, 10. (S.P.A.) — Le Yorkshire Post, journal intimement lié aux grands intérêts agricoles de l'Angleterre et d'Ecosse, annonce qu'un de ses correspondants prétend savoir que le gouvernement a définitivement résolu de lever l'embargo sur le bétail canadien, tout en laissant sur le bétail des autres pays. Le correspondant du Post ajoute que le cabinet anglais n'est pas unanimement favorable à la levée de cet embargo, mais que la majorité des ministres veut qu'il en soit ainsi.

Le major général Moore, un vétérinaire de renom, soutient que le spectre des maladies contagieuses du bétail canadien réside plus dans l'imagination des gens que dans la réalité.

Les Assises à Québec

Québec, 10 (D. N. C.) — Sous la présidence du juge F.-X. Lemieux, s'est ouvert, ce matin, le terme annuel des Assises d'octobre. Le président du tribunal a prononcé son allocution aux grands jurés, puis ces derniers se sont retirés pour considérer les procès qui seront soumis aux petits jurés.

M. Belley dans Chicoutimi

Québec, 10 (S.P.C.) — M. L.-G. Belley, ministre des postes, était à Chicoutimi, hier. Ses amis lui ont fait une réception. On dit que M. Belley va se présenter dans Chicoutimi.

Les droits d'une tierce personne

LE JUGE BRUNEAU DONNE GAIN DE CAUSE A LA "GRANT DISTRIBUTING CO." AU SUJET DU GARAGE MORGAN — LA CAUSE DEMERS-DECARIE.

Le juge Bruneau a rendu jugement, ce matin, en Cour de pratique, dans la cause relative à la démolition du garage Morgan. Le conseil de la ville avait décidé que le garage qui se trouve, contrairement aux règlements municipaux, situé sur une rue résidentielle. Après une série de procédures, la démolition a été commencée. Alors un locataire du garage, la "Grant Distributing Company", s'est opposé à l'exécution du jugement et a basé son opposition sur le fait qu'il n'avait pas été convoqué aux procédures alors qu'il en avait le droit. Le locataire a demandé l'annulation du jugement de ce chef.

Le juge Bruneau a déclaré que, pour faire tierce-opposition à un jugement, il faut être un tiers, c'est-à-dire, n'avoir été ni partie, ni représenté; 2o il faut avoir droit d'être appelé; 3o avoir subi des dommages pour n'avoir pas été appelé.

La première condition était établie. Quant à la seconde condition, le juge déclare que le législateur en statuant sur le droit du locataire avait voulu substituer un droit réel au seul droit personnel reconnu jusque là, et que les codificateurs sont des plus clairs sur ce point, et décident que le droit du locataire devient réel pour un bail de plus d'un an. Or la "Grant Distributing" a loué pour plusieurs années et a donc un droit réel, c'est-à-dire le droit d'être appelé au procès et ce à titre particulier et non pas parce qu'elle avait loué de Morgan.

Le locataire, en louant de Morgan, a acquis certains droits particuliers et n'est pas sujet aux obligations de Morgan, et donc se trouve à avoir un intérêt réel et indépendant de celui de Morgan. En conséquence, il a le droit d'être appelé aux procédures.

Quant à la troisième condition, c'est-à-dire, le fait de souffrir préjudice, le jugement n'est pas à discuter car la "Grant Distributing" a fait d'excellentes affaires à ce poste. En conséquence, la tierce-opposition est maintenue.

LA NAVIGATION

SERVICE DES SIGNAUX

Cap Saumon. — Descendant à 5 heures 30 du matin, le "Muskegon"; à 7 heures 30 du matin, le "Manchester Spinner".
 Pointe-au-Père. — Montant à 6 heures 30 du matin, le "Linden"; descendant à 1 heure du matin, le "Muskegon"; à 5 heures du matin, le "Canadian Beaver"; à 6 heures 30 du matin, le "Herpides"; à 8 heures, hier soir, le "Canadian Voyager" et le "Mincio".
 Cap de la Madeleine. — Montant à 6 heures du matin, le "Sheba"; à 7 heures 30 du matin, le "Fanad Head".
 Pointe-Renommée. — Montant à 5 heures, hier après-midi, le "Canadian Fisher"; à 6 heures, hier soir, le "Mégantic"; à 7 heures, hier soir, le "Tunisian"; à 11 heures 30, hier soir, le "Calgary".
 Cap-des-Rosiers. — Montant à 2 heures 3, hier après-midi, le "Canadian Pioneer".
 Belle Isle. — Montant à 8 heures du matin, à 500 milles à l'est, l'"Empress of France".

Des cadavres nouveau genre

Le vieux dicton qui dit qu'il ne faut jamais se fier aux apparences est toujours vrai.

Pas plus tard que samedi dernier, les agents de la commission des liqueurs ont arrêté, à Lachine, un fourgon de la morgue, aux regards ébahis de toute la population, lequel était rempli de huit cents bouteilles des liqueurs les plus capiteuses. Il y avait trois cents bouteilles de gin Melcher's, et cinq cents bouteilles de "Dewar's special". Le fourgon, après enquête faite, n'était qu'une imitation parfaitement réussie de celui de la morgue. Les conducteurs de ce cortège funéraire nouveau genre se sont sauvés avant que l'on ait pu les reconnaître.

Feu Mme C.-O. Genest

Sherbrooke, 10 (D.N.C.) — Mme C.-O. Genest, épouse du fondateur de la maison C.-O. Genest & Fils, de cette ville, est décédée, samedi dernier, après deux semaines de maladie, à l'âge de 78 ans. Mme Genest était surtout connue par sa charité et son dévouement aux bonnes œuvres. Elle laisse, outre son mari, sept fils et deux filles. Les funérailles auront lieu mardi matin à la cathédrale.

Deux candidatures

DANS LE YUKON
 Vancouver 10 (S.P.C.) — Le major George Black, ancien commissaire du Yukon, sera probablement le candidat ministériel au Yukon. L'ancien député, le Dr Alfred Thompson, a annoncé qu'il se retire de la politique.

Le candidat libéral sera probablement M. P.-T. Congdon, qui, comme le major Black, exerce la profession d'avocat ici, à Vancouver.

DANS LOTBINIERE

Québec, 10 (S.P.C.) — M. Thomas Vien, candidat libéral dans Lotbinière, aura deux adversaires. C'est ce qu'on a appris, hier, à l'assemblée politique de Sainte-Croix. Les deux adversaires de M. Vien seraient M. Béland, de Saint-Gilles, et M. Lafleur, de Sainte-Philomène de Fortville.

Un film

On représentera, ce soir, au Congrès Hall, sous les auspices de l'Association catholique des Arts, un film intitulé "Victime". Les membres du clergé sont invités à cette représentation qui sera gratuite pour eux.

GRAND DEUIL CHEZ LES JÉSUITES

LE R. P. HERMAS LALANDE DECÉDÉ, CE MATIN, A L'HÔTEL-DIEU — EDUCATEUR ET ECRIVAIN.

Le R. P. Hermas Lalande S. J., est décédé, ce matin, à l'Hôtel-Dieu, après quelques jours seulement de maladie.

Après avoir terminé ses études au collège de Haudou, il entra au noviciat du Sault-au-Récollet, où ses deux frères, les PP. Louis et Joseph Lalande, l'avaient déjà précédé.

Le R. Père s'est distingué au cours de sa carrière surtout comme professeur et comme écrivain. Plusieurs générations d'élèves du collège Sainte-Marie ont eu l'avantage d'apprécier la solidité et la clarté de son enseignement. Depuis 1899, où il y enseigna la rhétorique, il professa à plusieurs reprises la métaphysique et la philosophie morale. Entretemps, il fut rédacteur du Messager Canadien et l'un des premiers auteurs de l'A. C. J. C., qui lui doit en partie son organisation et ses premiers succès.

Le P. Hermas Lalande s'intéressait particulièrement aux questions d'éducation et prit une part active par la parole et par la plume à la campagne contre l'instruction obligatoire.

Il occupait depuis quelques années la chaire de Philosophie au scholastic de l'Immaculée-Conception et c'est dans l'accomplissement de cette obscure tâche que Dieu vient de l'appeler à la récompense de ses travaux. Le service aura lieu à l'Immaculée-Conception, mercredi à 8 heures.

LA NAVIGATION

SERVICE DES SIGNAUX

Cap Saumon. — Descendant à 5 heures 30 du matin, le "Muskegon"; à 7 heures 30 du matin, le "Manchester Spinner".
 Pointe-au-Père. — Montant à 6 heures 30 du matin, le "Linden"; descendant à 1 heure du matin, le "Muskegon"; à 5 heures du matin, le "Canadian Beaver"; à 6 heures 30 du matin, le "Herpides"; à 8 heures, hier soir, le "Canadian Voyager" et le "Mincio".
 Cap de la Madeleine. — Montant à 6 heures du matin, le "Sheba"; à 7 heures 30 du matin, le "Fanad Head".
 Pointe-Renommée. — Montant à 5 heures, hier après-midi, le "Canadian Fisher"; à 6 heures, hier soir, le "Mégantic"; à 7 heures, hier soir, le "Tunisian"; à 11 heures 30, hier soir, le "Calgary".
 Cap-des-Rosiers. — Montant à 2 heures 3, hier après-midi, le "Canadian Pioneer".
 Belle Isle. — Montant à 8 heures du matin, à 500 milles à l'est, l'"Empress of France".

Des cadavres nouveau genre

Le vieux dicton qui dit qu'il ne faut jamais se fier aux apparences est toujours vrai.

Pas plus tard que samedi dernier, les agents de la commission des liqueurs ont arrêté, à Lachine, un fourgon de la morgue, aux regards ébahis de toute la population, lequel était rempli de huit cents bouteilles des liqueurs les plus capiteuses. Il y avait trois cents bouteilles de gin Melcher's, et cinq cents bouteilles de "Dewar's special". Le fourgon, après enquête faite, n'était qu'une imitation parfaitement réussie de celui de la morgue. Les conducteurs de ce cortège funéraire nouveau genre se sont sauvés avant que l'on ait pu les reconnaître.

Feu Mme C.-O. Genest

Sherbrooke, 10 (D.N.C.) — Mme C.-O. Genest, épouse du fondateur de la maison C.-O. Genest & Fils, de cette ville, est décédée, samedi dernier, après deux semaines de maladie, à l'âge de 78 ans. Mme Genest était surtout connue par sa charité et son dévouement aux bonnes œuvres. Elle laisse, outre son mari, sept fils et deux filles. Les funérailles auront lieu mardi matin à la cathédrale.

Deux candidatures

DANS LE YUKON
 Vancouver 10 (S.P.C.) — Le major George Black, ancien commissaire du Yukon, sera probablement le candidat ministériel au Yukon. L'ancien député, le Dr Alfred Thompson, a annoncé qu'il se retire de la politique.

Le candidat libéral sera probablement M. P.-T. Congdon, qui, comme le major Black, exerce la profession d'avocat ici, à Vancouver.

DANS LOTBINIERE

Québec, 10 (S.P.C.) — M. Thomas Vien, candidat libéral dans Lotbinière, aura deux adversaires. C'est ce qu'on a appris, hier, à l'assemblée politique de Sainte-Croix. Les deux adversaires de M. Vien seraient M. Béland, de Saint-Gilles, et M. Lafleur, de Sainte-Philomène de Fortville.

Un film

On représentera, ce soir, au Congrès Hall, sous les auspices de l'Association catholique des Arts, un film intitulé "Victime". Les membres du clergé sont invités à cette représentation qui sera gratuite pour eux.

La sécurité des actes notariés

LES NOTAIRES DE CETTE PROVINCE, REUNIS EN CONGRES, A TERREBONNE, DISCUTENT LA QUESTION DES GARANTIES QU'OFFRENT LES ACTES AUTHENTIFIQUES.

Terrebonne, 10 (De notre correspondant spécial). — Le grand congrès des notaires de la province de Québec qui s'est tenu à Terrebonne, samedi et dimanche, s'est terminé, hier soir, par un banquet donné dans la salle du Collège Saint-Louis.

Plus de cent personnes ont pris part à ce congrès qui s'est tenu à l'hôtel de ville. Le maire Labelle a souhaité la bienvenue aux congressistes. Les séances ont commencé samedi après-midi.

La réunion était présidée par Me Victor Morin, notaire à Montréal, ayant à ses côtés Me Camille Paquet, président honoraire en sa qualité de président de la Chambre des notaires, et Me Gaëtan Valois, notaire à Lachine, agissant comme secrétaire.

Un intéressant travail communiqué par Me Damase Gauthier, notaire à Sainte-Anne des Plaines, répondait à la question que voici: "Quelle est la sauvegarde du public dans les actes authentiques?"

Les caractères de l'acte authentique, c'est-à-dire de l'acte reçu par un notaire, ont été clairement indiqués, tant au point de vue des formalités qu'il joivent l'accompagner, que des conséquences de la forme qu'il revêt, après qu'un bref exposé eut indiqué la faveur dont il jouit dans l'Europe continentale spécialement.

L'acte de vente aussi est de ceux dont les principes en jeu et les particularités souvent compliquées requièrent l'intervention nécessaire du notaire.

On a même suggéré que les statuts et règlements des compagnies soient aussi pour lesquels la forme authentique est nécessaire; le public des actionnaires y verrait sa protection.

Le notaire J.-W. Levesque, percepteur du revenu pour le district de Montréal, a indiqué l'avantage appréciable qu'il y aurait de faire en minute les déclarations de valeur des successions pour les fins du fisc, et plusieurs ont fait remarquer que dans la pratique ces actes déclaratoires servaient de base au règlement d'une foule de successions simples et qu'à ce titre, pour les références ultérieures assez fréquentes, il y aurait lieu de leur faire imposer la forme authentique. Et ce ne serait par ailleurs qu'une conséquence corollaire de l'organisation de nos lois civiles qui admet, reconnaît et impose même dans certains cas, trop peu nombreux, il est vrai, le rôle du notaire.

Un sujet qui a également soulevé des discussions intéressantes a été celui de l'épuisement des fonds disponibles pour les prêts hypothécaires, étant donné la vague trop facile peut-être des débiteurs de toutes sortes, qui ont amorcé l'épargne populaire.

Après s'être demandé, dans une deuxième séance d'étude, quelle est la sauvegarde du public dans les actes sous seing privé, dans un travail soumis par Me C. U. Le Tardif de Sutton, et avoir exposé la situation de ce charlatanisme odieux qui prévaut dans un trop grand nombre d'endroits, au détriment de ceux qui y ont recours, on en est venu à la conclusion, sur les représentations du notaire Rousseau, d'Orms-ton, du notaire Rousseau d'Orms-ton et du notaire Pelletier, de St-Jovite, de n'émettre aucun vœu particulier à ce sujet pour l'heure; la Chambre des notaires, sur un rapport qui a été communiqué par le notaire Jos Sirois, de Québec, et le notaire Gustave Baudouin, de Montréal, a déjà considéré la question sous toutes ses faces et a pris les mesures nécessaires pour arriver à un remède.

Puis on a abordé l'étude suivante corollaire de celle des actes authentiques: "Pourquoi l'acte authentique ne serait-il pas exécutoire?"

Il est intéressant d'observer qu'en France, par exemple, le titre constitutif d'une créance, reçu de vant un notaire, devient exécutoire contre le débiteur de la même façon qu'un jugement, prononcé par le tribunal. Il n'y a, lors de l'échéance restée en souffrance, qu'à se faire délivrer par le notaire, ce qu'on appelle une grosse, et qui n'est rien autre qu'une copie de l'acte d'obligation, accompagnée d'une formule d'ordonnance au nom du roi, qui en impose l'exécution au fonctionnaire compétent. L'huisier ou le sheriff. Et la saisie s'opère sans plus de frais et sans davantage priver le débiteur d'un droit d'opposition en justice s'il se croit lésé.

Il a été constaté toutefois que l'état de choses actuel, provoqué par la situation économique allant également disparaitre avant longtemps par le jeu des mêmes forces économiques qui l'ont amené. Le principe de l'offre et de la demande a fait vulgariser la débiteure, et c'est le même principe qui finira par en rendre la négociation dans le public plus restreinte. Le prêt hypothécaire, plus rémunérateur, redonnera en honneur, car c'est là une des formes du développement économique qui s'en vient.

Les vues de Me René Faribault, professeur d'économie politique à l'Université de Montréal, ont surtout été très appréciées sur cette question. Il a justifié la tendance actuelle de l'épargne, vers les emprunts publics comme une conséquence de la fermeture des grands comptoirs d'escomptes de Londres et de New-York durant la guerre. Et le succès de ces placements a certes été à notre pays et à notre province en particulier les crises qui en ont ravagé d'autres.

OEUVRES D'ART A LA BIBLIOTHEQUE

LES COMMISSAIRES FONT L'ACQUISITION D'UNE RICHE COLLECTION DE LIVRES D'ART DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES TECHNIQUES.

La bibliothèque civique vient de s'enrichir d'une collection de grand importance, de livres relatifs à l'histoire, à la musique, à l'art, à l'hygiène, etc. et en général, à la sociologie et aux sciences techniques.

La Commission administrative a cru par là répondre aux besoins de notre population car la collection de notre bibliothèque souffrait sous ce rapport. Cette liste contient de plus quelques livres d'un tirage très limité, de la plus extrême rareté, avec des eaux-fortes et des gravures du plus haut prix, que Montréal sera seul peut-être à posséder en Amérique.

Parmi les livres d'art, il faut citer "La cité des eaux" de Régnier, ouvrage très rare dont les eaux-fortes sont de Porcabeuf. "La mort de Venise" de Barrès. "Les nuits et souvenirs" d'Alfred de Musset, avec illustrations gravées par Florian.

COMMERCES ET FINANCE

Dividendes déclarés

Russell Motor. — Dividende de 1 3-4 p. c. sur le commun et de 1 3-4 p. c. sur le stock de préférence, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 1er octobre. DIVIDENDES PAYABLES AUJOURD'HUI
 Shawinigan, 1 3-4 p. c.; Lyall Construction, 2 p. c.

Emprunt négocié à Londres

Londres, 10. — Le gouvernement des Nouvelles Galles du Sud négocie ici un emprunt pour trois millions de livres. La nouvelle émission, rachetable en 1940, porte un intérêt de 6 p. c. On l'offrira à 95 1-2.

A Wall Street

New-York, 10. — Le ton du marché était plus ferme ce matin, en ouverture. Les rails toutefois faisaient exception. L'Union Pacific est tombé de 1 point 3-8 et les autres transcontinentaux de même que les transports du coton ont fléchi de fractions de point. Les facteurs de fermeté se sont surtout manifestés pour les huiles. Le Pan American Petroleum a gagné un point. Le California Petroleum, le Royal Dutch, le General Asphalt, le Houston and Cosden ont fait des gains plus modestes. Après les premières demi-heures, les cours sont devenus irréguliers, une liquidation faisant sentir sa pression surtout contre le Mexican Petroleum et le Standard.

Les banques américaines

New-York, 10. — Le rapport hebdomadaire des banques affiliées à la Chambre des Compensations et des compagnies de trusts indique qu'elles détiennent un excédent de réserve de \$27,944,280 en plus de la réserve légale. C'est une augmentation de \$38,862,510, en comparaison avec la semaine précédente: Voici les chiffres du rapport: Prêts, escompte, etc., aug.— \$2,690,000. Prêts, Escompte, etc., aug. \$2,696,000. Espèces, en vote, aug. \$6,598,000. Rés. en banques à R. F., aug. \$36,149,000. Rés. en votes, aug. \$25,000. Dépôts à dem., nets \$3,641,747,000. Dim. \$22,897,000. Dép. à préavis, aug. \$1,219,132,000. Aug. \$1,877,000. Circulation, aug. \$216,093,000. Rés. accumulée, \$509,977,000. Excédent de réserve, \$27,944,328. Aug. \$38,862,510.

Les importations de Grande Bretagne

Londres, 10. — Voici les chiffres publiés par le Board of Trade pour le mois de septembre: Total des importations \$87,110,000. Exportations \$55,240,000. Réexportations \$8,590,000. Total des exportations \$63,830,000. Excédent des import. \$23,280,000.

Ont également exprimé une opinion parés au point: les notaires Paul Paquette, de Montréal. E.-S. Mathieu, de Terrebonne, A

LA VIE SPORTIVE

BABE RUTH A FRAPPÉ UN COUP DE CIRCUIT, HIER

Cet exploit a été accompli à la neuvième reprise, mais n'a valu qu'un point aux Yankees — Les Giants sont victorieux par 4 à 2 — Les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité dans les séries mondiales.

New-York, 10. — Les Giants se sont mis sur un pied d'égalité avec les Yankees dans les parties des séries mondiales en gagnant la quatrième joute, hier après-midi, par un résultat de 4 à 2. Cette joute qui fut rapide et intéressante a été vue par plus de 35,000 personnes, ce qui est quelques centaines de moins que le record établi, vendredi dernier.

Babe Ruth a frappé un coup de circuit dans cette partie, mais son coup a été fait alors qu'il n'y avait aucun coureur sur les buts à la neuvième reprise et par conséquent ce coup n'a valu qu'un seul point aux Yankees. Pendant sept manches on aurait dit que ce serait la répétition de la joute de mercredi dernier, une lutte entre deux lanceurs, Bill Doublas et Carl Mays. Ensuite, à la huitième, les Giants comptèrent trois points, à la suite de beaux coups au bâton.

Ce fut une grosse surprise de voir Babe Ruth sur l'alignement. On avait craint que sa blessure au bras l'empêchât de jouer pour la balance des séries et même le gérant Huggins n'était pas certain de le voir sur l'alignement une heure avant la partie. Il avait annoncé que Ruth serait remplacé par Chick Fewster. Quoique Ruth eut le bras bandé il fit son apparition à 1.30 heure.

L'apparition de Ruth sur le terrain suscita un tonnerre d'applaudissements. Il en fut de même lorsqu'il fit son tour de circuit. D'un autre côté, il n'essaya pas de voler d'autres buts. "J'ai réalisé mon rêve. Faire un home run dans les séries, a dit Ruth. Mais je suis peiné qu'il n'y ait eu personne sur les buts. On aurait peut-être pu gagner la partie."

Phil Douglas fut le héros de la journée. A l'exception de Ruth et Schang, il eut les frappeurs adversaires à sa merci.

Le premier point des Yankees fut compté à la cinquième manche, alors que Schang fit entrer McNally. Schang resta sur les buts lorsque Mays frappa un coup que Rawlings arrêta.

Mays passa un mauvais quart d'heure lorsque les Giants s'assurèrent la partie. Meusel fut le premier à compter sur un coup de Rawlings. Il y avait alors un homme sur les buts et pas un seul de mort. Mays n'améliora pas sa position en manquant un coup de Snyder, ce qui permit à Rawlings de prendre son deuxième. Les deux avancèrent sur un sacrifice de Doublas. Burns vint ensuite au bâton et fit un deux buts faisant entrer Rawlings et Snyder, ce qui mettait les Giants deux points en avant.

Les chiffres officiels d'hier furent les suivants: 36,372 personnes. Recettes, \$118,527. La part du bureau d'avisers sera de \$17,779.05. Celle des joueurs sera de \$60,448.77. La part des clubs sera de \$40,299.18.

Les chiffres officiels d'hier furent les suivants: 36,372 personnes. Recettes, \$118,527. La part du bureau d'avisers sera de \$17,779.05. Celle des joueurs sera de \$60,448.77. La part des clubs sera de \$40,299.18.

NATIONALE table with columns for player names and statistics.

AMERICAINE table with columns for player names and statistics.

Score par manche: Nationaux 000000031-4, Américains 000010001-2.

Le premier point des Yankees fut compté à la cinquième manche, alors que Schang fit entrer McNally. Schang resta sur les buts lorsque Mays frappa un coup que Rawlings arrêta.

Mays passa un mauvais quart d'heure lorsque les Giants s'assurèrent la partie. Meusel fut le premier à compter sur un coup de Rawlings.

Les courses de Kempton

Les épreuves disputées samedi à Capriate, lors de la journée de clôture de la réunion du Manitoba Jockey Club ont donné les résultats suivants:

PREMIERE COURSE. 5 furlongs. Bourse \$400.00, 2 ans. A réclamer. Valeur au vainqueur \$300.00. Baby Vamp, 105, E. Atkinson.

DEUXIEME COURSE. 1 mille. Bourse \$500.00, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.00. She Devil, 106, E. Moore.

TROISIEME COURSE. 5/8 furlongs. Bourse \$400.00, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$300.00. Split Silk, 144, C. Martin.

QUATRIEME COURSE. 1 1/8 mille. Bourse \$400.00, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$300.00. Little Dear, 109, E. Atkinson.

CINQUIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$400.00, Tous les âges. Nés au Canada. Valeur au vainqueur \$300.00. Lady Félix, 113, J. Kennedy.

Saint-Arsène est victorieux. L'athlétique et le Saint-Arsène n'ont pas joué samedi au Parc Atwater, mais ils se sont rencontrés hier au terrain du Mile-End et le club de l'Ubald Rose a triomphé par 6 à 1.

Le point des Athlétiques fut enregistré à la première manche, mais les Saint-Arsène en enregistrèrent trois.

Ubald Rose fut le héros de la joute. Il a aidé à faire mourir six hommes et fit trois coups simples et un deux buts au bâton.

La prochaine partie Athlétique-Saint-Arsène aura lieu samedi prochain au Parc Atwater.

reporté \$12.50 en premier, \$6.40 en deuxième et \$2.65 en troisième. Fox-haven \$5.55 en deuxième et \$2.90 en troisième. Lady Binnore \$2.35 en troisième.

SIXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$400.00, 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$300.00. Olive Boris, 109, C. Moore.

SEPTIEME COURSE. 1 mille Bourse \$400.00, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$300.00. Ned Mileybright, 111, A. Jacobs.

HUITIEME COURSE. 1 mille. Bourse \$500.00, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$400.00. She Devil, 106, E. Moore.

NEUVIEME COURSE. 5/8 furlongs. Bourse \$400.00, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$300.00. Split Silk, 144, C. Martin.

DIXIEME COURSE. 1 1/8 mille. Bourse \$400.00, 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur \$300.00. Little Dear, 109, E. Atkinson.

ONZIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$400.00, Tous les âges. Nés au Canada. Valeur au vainqueur \$300.00. Lady Félix, 113, J. Kennedy.

LE JEU DE DAMES. La guerre Ce jeu présente en tout l'image de plus sévère Il en est plus parfait quand il est joué.

Le point des Athlétiques fut enregistré à la première manche, mais les Saint-Arsène en enregistrèrent trois.

Ubald Rose fut le héros de la joute. Il a aidé à faire mourir six hommes et fit trois coups simples et un deux buts au bâton.

ST-ARSENE table with columns for player names and statistics.

Totaux 34 6 9 27 11 3 Athlétique 10000000-1 St-Arsène 3002010x-6

Retirés au bâton: par Grenier 4, par Athlétique 1, St-Arsène 3. Double jeu: Cutter à McGinnis, Tamm à Carmel, Wilder à Tamm. Laisés sur buts: Athlétique 3, St-Arsène 6. Temps 1.35.

Arbitres: Bélanger au marbre, McEwen au 1er, Payette au 2me et 3me buts.

Shamrock gagne par un point. Malgré les nuages menaçants et le temps d'automne, hier après-midi, au terrain Saint-Henri, la plus grosse foule de l'année a vu Shamrock battre Caughnawaga par 4 à 3 et gagner la première manche de la série. Ce fut, au dire de tous, la partie la plus excitante de la saison.

Le score fut égalé trois fois durant la joute et Shamrock l'emporta par un point dans les dernières minutes de la période finale.

Shamrocks Caughnawaga J. Brennan. Buts Jocks K. Brary. Points J. Lazare E. Farney. Couverts, L. Alfred L. Doran. Déf. M. Montour F. McCullen. Déf. G. Hemlock N. Penny. Centres J. Mayo N. Butler. Attaques, J. Scob J. Egan. Ext. J. Dratt A. Kane. Int. M. Hemlock

SOMMAIRE. Première partie 1-Caughnawaga, J. Scott, 5 mins. 2-Shamrock, N. Penny, 8 minutes. Deuxième période 3-Shamrock, G. Roberts, 12 mins. Troisième période 4-Shamrock, J. Egan, 3 minutes 5-Caughnawaga, P. Jacobs, 11 m. Quatrième période 6-Caughnawaga, M. Montour, 4 m. 7-Shamrock, J. Egan, 6 m. Score-Shamrock, 4; Caughnawaga, 3.

Arbitre: Desse Browne, Assistant, Ralph Hamel. Juges, B. Marcellin, M. Allman.

Le National remporte une autre victoire. Le National a poursuivi, samedi, sa marche triomphale, et n'abattit le Saint-Lambert, chez lui, par un score de 28 à 1, dans une intéressante partie intermédiaire.

M. A. A. ECRASE. Les Argonautes ont fait une bouchée de l'équipe de football Montréal, samedi, au terrain de M. A. A. A. Quand on saura que le score final a été de 40 à 5 pour les joueurs de la Ville Reine, on aura une idée de ce que fut la partie, disputée d'ailleurs sur un terrain détrempé et glissant.

VICTOIRE DU CLUB OTTAWA. Ottawa, 10. — Les Ottawa ont battu les Tigers de Hamilton, ici, samedi après-midi, par un score de 8 à 5, dans une intéressante rencontre senior, que 3,000 personnes ont vue.

MCGILL EST DEFAIT. Le club de football-rugby anglais McGill a été battu par le Montréal, samedi, au stade McGill, par un score de 10 à 6.

JOUTE INTERESSANTE. Kingston, Ont., 10. — Les Queen's, de cette ville ont administré une défaite au Varsity, de Toronto, ici, samedi après-midi, lors de l'ouverture de la saison intercollegiale. Le score final a été de 9 à 5 pour les Queen's, qui ont triomphé difficilement de leurs adversaires devant une foule de 3,500 personnes.

LA GUERRE. Ce jeu présente en tout l'image de plus sévère Il en est plus parfait quand il est joué. (L'Art polonais)

La saison d'automne a été officiellement ouverte au Cercle Rochambeau, dimanche, 25 septembre. Mark Brown, champion de la classe B a gagné 4 parties simultanées contre huit joueurs de la classe C. M. M. Alf. Bertrand, Elie Fissette, Siméon Blanchette, Olivier Saulois, A. E. Couture, A. Châtelte, Joseph Paul et Rodolphe Picard.

Ces joueurs étaient à leur première expérience dans ces parties: ils sont tous enthousiasmés et se promettent de faire mieux à la prochaine occasion. Dimanche prochain, M. A. Beauchamp sera celui qu'ils auront à combattre.

Secrétaire: Ligne Aérienne. No 47. — Fin de partie pour débutants. Problème canadien par M. Delphis Caouette, St-Hyacinthe, Que. Noirs 2 pièces.

Blancs 2 pièces. Les blancs jouent et gagnent. Solution. — 41-69, 69-56, 17-12, 12-5, 5-12. Gagnent.

LA VEGETALINE UNE SOUFFRANCE

Souffrances de cette femme, jusqu'au jour où elle prit du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Owen Sound, Ont. — "Je souffris dix ans d'une affection organique féminine, de névralgie et d'indigestion. J'étais faible et je ressentais de telles douleurs que je pouvais à peine me tenir debout. Dès que je balayais un peu, il me fallait me mettre au lit. Je ne pouvais dormir la nuit et je passais la moitié du jour à errer dans la maison. Je fis l'essai d'une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je suis aujourd'hui tout à fait guérie. J'estime qu'il n'y a pas un médicament qui soit comparable au Composé Végétal. Vous pouvez publier ma lettre pour que ceux qui ne le puis attendre sachent ce que je sais." — Mme HENRY A. MITCHELL, 2ème avenue, No 1767 Est, Owen Sound, Ont.

Si vous avez un symptôme qui vous inquiète, écrivez à Lydia E. Pinkham, Médicine Co., Lynn, Mass.

La réunion de Maison neuve. Le meeting d'automne de Maison neuve, celui qui mettra fin à la saison locale du turf, commencera cet après-midi, à 2 heures, à l'hippodrome de la petite rue Ernest. Cette réunion hippique devrait élever le couronnement de la grande saison des organisateurs, comme les officiers du London Jockey Club n'ont rien épargné pour satisfaire les horsemen et plaire en même temps aux habitués des ronds de courses. Il semble que chaque matinée sera parfaitement balancée, car on veut les meilleures montures à Maison neuve cette semaine, et comme les bourses sont libérales, il s'ensuit que les propriétaires de chevaux n'ont pas hésité à inscrire leurs coureurs. Il y a sept fortes épreuves par jour, et l'on verra des courses rapides et contestées.

Polo aquatique au National. Demain soir aura lieu à la Palestre, à 8 heures précises, la première partie de la saison de polo aquatique entre le National et le M.A.A.A. Que tout le monde y soit pour encourager nos joueurs.

TARIF DES PETITES AFFICHES. ARCHITECTE. 14 ST-JACQUES. Matin 1547

J. Albert La Rue. ARCHITECTE. Plans - Devis - Quantités. Estimes - Evaluations - Surveillance, etc. 1026 av. Fairmount O., 350, Grande Allée. Rockland 2754 Québec.

ASSURANCES ET VITRES. ASSURANCE BRIS DE GLACES, ACCIDENT ET MALADIE. Ne fait pas partie de l'association. Taux avantageux aux assurés. Commission libérale aux agents. LA COMPAGNIE PROVINCIALE D'INDEMNITES. CH. 56 - 224 ST-JACQUES. Montréal. Représentants demandés.

Normandin & Desrosiers. COURTIER EN ASSURANCES. 232 RUE ST-JACQUES. Montréal. Tel. Matin 3983-4552.

AVOCATS. Archambault & Marcotte. 10 rue St-Jacques. Tel. Matin 2761. Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, L.L.B., J. Edm. Gagnon, L.L.B.

REPARATIONS. MEUBLES de toutes sortes peints et rembourrés; matelas et Waldorf refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux. Boulevard Frontenac, 1294 St-Denis et 1294 St-Denis. 3377.

SEKURIERE. E. TELLIER. serrurier-armurier, 208, rue St-Jacques, Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de gramophones, serrures, clés, armoires à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE BARBIERS. Venez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent; il n'y a pas de frais. Révision assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Maître Barber College, 62 St-Laurent.

OEufs et Volailles. Neuf sousses maintenant prêts, avec des sujets de choix, pour vos expositions. Demandez notre brochure, illustrée de 25 gravures, des races de poules, canards, oies, dindes, pigeons, faisans, bécasses, pintades, etc. à 25 sous par poste (indispensable). Cartes postales en couleurs strictement naturelles, de toutes les races, à 10 sous chacune. Direction de 12 cartes, \$1.00, 25 cartes, \$2.00. Extra spécial: 40 belles cartes, 100 cartes, 150 cartes, 200 cartes, 250 cartes, 300 cartes, 350 cartes, 400 cartes, 450 cartes, 500 cartes, 550 cartes, 600 cartes, 650 cartes, 700 cartes, 750 cartes, 800 cartes, 850 cartes, 900 cartes, 950 cartes, 1000 cartes, 1050 cartes, 1100 cartes, 1150 cartes, 1200 cartes, 1250 cartes, 1300 cartes, 1350 cartes, 1400 cartes, 1450 cartes, 1500 cartes, 1550 cartes, 1600 cartes, 1650 cartes, 1700 cartes, 1750 cartes, 1800 cartes, 1850 cartes, 1900 cartes, 1950 cartes, 2000 cartes, 2050 cartes, 2100 cartes, 2150 cartes, 2200 cartes, 2250 cartes, 2300 cartes, 2350 cartes, 2400 cartes, 2450 cartes, 2500 cartes, 2550 cartes, 2600 cartes, 2650 cartes, 2700 cartes, 2750 cartes, 2800 cartes, 2850 cartes, 2900 cartes, 2950 cartes, 3000 cartes, 3050 cartes, 3100 cartes, 3150 cartes, 3200 cartes, 3250 cartes, 3300 cartes, 3350 cartes, 3400 cartes, 3450 cartes, 3500 cartes, 3550 cartes, 3600 cartes, 3650 cartes, 3700 cartes, 3750 cartes, 3800 cartes, 3850 cartes, 3900 cartes, 3950 cartes, 4000 cartes, 4050 cartes, 4100 cartes, 4150 cartes, 4200 cartes, 4250 cartes, 4300 cartes, 4350 cartes, 4400 cartes, 4450 cartes, 4500 cartes, 4550 cartes, 4600 cartes, 4650 cartes, 4700 cartes, 4750 cartes, 4800 cartes, 4850 cartes, 4900 cartes, 4950 cartes, 5000 cartes, 5050 cartes, 5100 cartes, 5150 cartes, 5200 cartes, 5250 cartes, 5300 cartes, 5350 cartes, 5400 cartes, 5450 cartes, 5500 cartes, 5550 cartes, 5600 cartes, 5650 cartes, 5700 cartes, 5750 cartes, 5800 cartes, 5850 cartes, 5900 cartes, 5950 cartes, 6000 cartes, 6050 cartes, 6100 cartes, 6150 cartes, 6200 cartes, 6250 cartes, 6300 cartes, 6350 cartes, 6400 cartes, 6450 cartes, 6500 cartes, 6550 cartes, 6600 cartes, 6650 cartes, 6700 cartes, 6750 cartes, 6800 cartes, 6850 cartes, 6900 cartes, 6950 cartes, 7000 cartes, 7050 cartes, 7100 cartes, 7150 cartes, 7200 cartes, 7250 cartes, 7300 cartes, 7350 cartes, 7400 cartes, 7450 cartes, 7500 cartes, 7550 cartes, 7600 cartes, 7650 cartes, 7700 cartes, 7750 cartes, 7800 cartes, 7850 cartes, 7900 cartes, 7950 cartes, 8000 cartes, 8050 cartes, 8100 cartes, 8150 cartes, 8200 cartes, 8250 cartes, 8300 cartes, 8350 cartes, 8400 cartes, 8450 cartes, 8500 cartes, 8550 cartes, 8600 cartes, 8650 cartes, 8700 cartes, 8750 cartes, 8800 cartes, 8850 cartes, 8900 cartes, 8950 cartes, 9000 cartes, 9050 cartes, 9100 cartes, 9150 cartes, 9200 cartes, 9250 cartes, 9300 cartes, 9350 cartes, 9400 cartes, 9450 cartes, 9500 cartes, 9550 cartes, 9600 cartes, 9650 cartes, 9700 cartes, 9750 cartes, 9800 cartes, 9850 cartes, 9900 cartes, 9950 cartes, 10000 cartes, 10050 cartes, 10100 cartes, 10150 cartes, 10200 cartes, 10250 cartes, 10300 cartes, 10350 cartes, 10400 cartes, 10450 cartes, 10500 cartes, 10550 cartes, 10600 cartes, 10650 cartes, 10700 cartes, 10750 cartes, 10800 cartes, 10850 cartes, 10900 cartes, 10950 cartes, 11000 cartes, 11050 cartes, 11100 cartes, 11150 cartes, 11200 cartes, 11250 cartes, 11300 cartes, 11350 cartes, 11400 cartes, 11450 cartes, 11500 cartes, 11550 cartes, 11600 cartes, 11650 cartes, 11700 cartes, 11750 cartes, 11800 cartes, 11850 cartes, 11900 cartes, 11950 cartes, 12000 cartes, 12050 cartes, 12100 cartes, 12150 cartes, 12200 cartes, 12250 cartes, 12300 cartes, 12350 cartes, 12400 cartes, 12450 cartes, 12500 cartes, 12550 cartes, 12600 cartes, 12650 cartes, 12700 cartes, 12750 cartes, 12800 cartes, 12850 cartes, 12900 cartes, 12950 cartes, 13000 cartes, 13050 cartes, 13100 cartes, 13150 cartes, 13200 cartes, 13250 cartes, 13300 cartes, 13350 cartes, 13400 cartes, 13450 cartes, 13500 cartes, 13550 cartes, 13600 cartes, 13650 cartes, 13700 cartes, 13750 cartes, 13800 cartes, 13850 cartes, 13900 cartes, 13950 cartes, 14000 cartes, 14050 cartes, 14100 cartes, 14150 cartes, 14200 cartes, 14250 cartes, 14300 cartes, 14350 cartes, 14400 cartes, 14450 cartes, 14500 cartes, 14550 cartes, 14600 cartes, 14650 cartes, 14700 cartes, 14750 cartes, 14800 cartes, 14850 cartes, 14900 cartes, 14950 cartes, 15000 cartes, 15050 cartes, 15100 cartes, 15150 cartes, 15200 cartes, 15250 cartes, 15300 cartes, 15350 cartes, 15400 cartes, 15450 cartes, 15500 cartes, 15550 cartes, 15600 cartes, 15650 cartes, 15700 cartes, 15750 cartes, 15800 cartes, 15850 cartes, 15900 cartes, 15950 cartes, 16000 cartes, 16050 cartes, 16100 cartes, 16150 cartes, 16200 cartes, 16250 cartes, 16300 cartes, 16350 cartes, 16400 cartes, 16450 cartes, 16500 cartes, 16550 cartes, 16600 cartes, 16650 cartes, 16700 cartes, 16750 cartes, 16800 cartes, 16850 cartes, 16900 cartes, 16950 cartes, 17000 cartes, 17050 cartes, 17100 cartes, 17150 cartes, 17200 cartes, 17250 cartes, 17300 cartes, 17350 cartes, 17400 cartes, 17450 cartes, 17500 cartes, 17550 cartes, 17600 cartes, 17650 cartes, 17700 cartes, 17750 cartes, 17800 cartes, 17850 cartes, 17900 cartes, 17950 cartes, 18000 cartes, 18050 cartes, 18100 cartes, 18150 cartes, 18200 cartes, 18250 cartes, 18300 cartes, 18350 cartes, 18400 cartes, 18450 cartes, 18500 cartes, 18550 cartes, 18600 cartes, 18650 cartes, 18700 cartes, 18750 cartes, 18800 cartes, 18850 cartes, 18900 cartes, 18950 cartes, 19000 cartes, 19050 cartes, 19100 cartes, 19150 cartes, 19200 cartes, 19250 cartes, 19300 cartes, 19350 cartes, 19400 cartes, 19450 cartes, 19500 cartes, 19550 cartes, 19600 cartes, 19650 cartes, 19700 cartes, 19750 cartes, 19800 cartes, 19850 cartes, 19900 cartes, 19950 cartes, 20000 cartes, 20050 cartes, 20100 cartes, 20150 cartes, 20200 cartes, 20250 cartes, 20300 cartes, 20350 cartes, 20400 cartes, 20450 cartes, 20500 cartes, 20550 cartes, 20600 cartes, 20650 cartes, 20700 cartes, 20750 cartes, 20800 cartes, 20850 cartes, 20900 cartes, 20950 cartes, 21000 cartes, 21050 cartes, 21100 cartes, 21150 cartes, 21200 cartes, 21250 cartes, 21300 cartes, 21350 cartes, 21400 cartes, 21450 cartes, 21500 cartes, 21550 cartes, 21600 cartes, 21650 cartes, 21700 cartes, 21750 cartes, 21800 cartes, 21850 cartes, 21900 cartes, 21950 cartes, 22000 cartes, 22050 cartes, 22100 cartes, 22150 cartes, 22200 cartes, 22250 cartes, 22300 cartes, 22350 cartes, 22400 cartes, 22450 cartes, 22500 cartes, 22550 cartes, 22600 cartes, 22650 cartes, 22700 cartes, 22750 cartes, 22800 cartes, 22850 cartes, 22900 cartes, 22950 cartes, 23000 cartes, 23050 cartes, 23100 cartes, 23150 cartes, 23200 cartes, 23250 cartes, 23300 cartes, 23350 cartes, 23400 cartes, 23450 cartes, 23500 cartes, 23550 cartes, 23600 cartes, 23650 cartes, 23700 cartes, 23750 cartes, 23800 cartes, 23850 cartes, 23900 cartes, 23950 cartes, 24000 cartes, 24050 cartes, 24100 cartes, 24150 cartes, 24200 cartes, 24250 cartes, 24300 cartes, 24350 cartes, 24400 cartes, 24450 cartes, 24500 cartes, 24550 cartes, 24600 cartes, 24650 cartes, 24700 cartes, 24750 cartes, 24800 cartes, 24850 cartes, 24900 cartes, 24950 cartes, 25000 cartes, 25050 cartes, 25100 cartes, 25150 cartes, 25200 cartes, 25250 cartes, 25300 cartes, 25350 cartes, 25400 cartes, 25450 cartes, 25500 cartes, 25550 cartes, 25600 cartes, 25650 cartes, 25700 cartes, 25750 cartes, 25800 cartes, 25850 cartes, 25900 cartes, 25950 cartes, 26000 cartes, 26050 cartes, 26100 cartes, 26150 cartes, 26200 cartes, 26250 cartes, 26300 cartes, 26350 cartes, 26400 cartes, 26450 cartes, 26500 cartes, 26550 cartes, 26600 cartes, 26650 cartes, 26700 cartes, 26750 cartes, 26800 cartes, 26850 cartes, 26900 cartes, 26950 cartes, 27000 cartes, 27050 cartes, 27100 cartes, 27150 cartes, 27200 cartes, 27250 cartes, 27300 cartes, 27350 cartes, 27400 cartes, 27450 cartes, 27500 cartes, 27550 cartes, 27600 cartes, 27650 cartes, 27700 cartes, 27750 cartes, 27800 cartes, 27850 cartes, 27900 cartes, 27950 cartes, 28000 cartes, 28050 cartes, 28100 cartes, 28150 cartes, 28200 cartes, 28250 cartes, 28300 cartes, 28350 cartes, 28400 cartes, 28450 cartes, 28500 cartes, 28550 cartes, 28600 cartes, 28650 cartes, 28700 cartes, 28750 cartes, 28800 cartes, 28850 cartes, 28900 cartes, 28950 cartes, 29000 cartes, 29050 cartes, 29100 cartes, 29150 cartes, 29200 cartes, 29250 cartes, 29300 cartes, 29350 cartes, 29400 cartes, 29450 cartes, 29500 cartes, 29550 cartes, 29600 cartes, 29650 cartes, 29700 cartes, 29750 cartes, 29800 cartes, 29850 cartes, 29900 cartes, 29950 cartes, 30000 cartes, 30050 cartes, 30100 cartes, 30150 cartes, 30200 cartes, 30250 cartes, 30300 cartes, 30350 cartes, 30400 cartes, 30450 cartes, 30500 cartes, 30550 cartes, 30600 cartes, 30650 cartes, 30700 cartes, 30750 cartes, 30800 cartes, 30850 cartes, 30900 cartes, 30950 cartes, 31000 cartes, 31050 cartes, 31100 cartes, 31150 cartes, 31200 cartes, 31250 cartes, 31300 cartes, 31350 cartes, 31400 cartes, 31450 cartes, 31500 cartes, 31550 cartes, 31600 cartes, 31650 cartes, 31700 cartes, 31750 cartes, 31800 cartes, 31850 cartes, 31900 cartes, 31950 cartes, 32000 cartes, 32050 cartes, 32100 cartes, 32150 cartes, 32200 cartes, 32250 cartes, 32300 cartes, 32350 cartes, 32400 cartes, 32450 cartes, 32500 cartes, 32550 cartes, 32600 cartes, 32650 cartes, 32700 cartes, 32750 cartes, 32800 cartes, 32850 cartes, 32900 cartes, 32950 cartes, 33000 cartes, 33050 cartes, 33100 cartes, 33150 cartes, 33200 cartes, 33250 cartes, 33300 cartes, 33350 cartes, 33400 cartes, 33450 cartes, 33500 cartes, 33550 cartes, 33600 cartes, 33650 cartes, 33700 cartes, 33750 cartes, 33800 cartes, 33850 cartes, 33900 cartes, 33950 cartes, 34000 cartes, 34050 cartes, 34100 cartes, 34150 cartes, 34200 cartes, 34250 cartes, 34300 cartes, 34350 cartes, 34400 cartes, 34450 cartes, 34500 cartes, 34550 cartes, 34600 cartes, 34650 cartes, 34700 cartes, 34750 cartes, 34800 cartes, 34850 cartes, 34900 cartes, 34950 cartes, 35000 cartes, 35050 cartes, 35100 cartes, 35150 cartes, 35200 cartes, 35250 cartes, 35300 cartes, 35350 cartes, 35400 cartes, 35450 cartes, 35500 cartes, 35550 cartes, 35600 cartes, 35650 cartes, 35700 cartes, 35750 cartes, 35800 cartes, 35850 cartes, 35900 cartes, 35950 cartes, 36000 cartes, 36050 cartes, 36100 cartes, 36150 cartes, 36200 cartes, 36250 cartes, 36300 cartes, 36350 cartes, 36400 cartes, 36450 cartes, 36500 cartes, 36550 cartes, 36600 cartes, 36650 cartes, 36700 cartes, 36750 cartes, 36800 cartes, 36850 cartes, 3690

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE LA SEMAINE DERNIERE POUR LE BEURRE, LE FROMAGE ET LES OEUFS. — UNE BAISSE DES PRIX POUR CERTAINES VIANDES FUMEES.

Les arrivages de beurre pour la semaine se terminant le 8 octobre, ont été de 10,042 colis, une diminution de 536 colis en comparaison avec la semaine précédente et une augmentation de 270 colis, en comparaison avec la semaine correspondante l'an dernier.

Les arrivages de fromage pour la semaine qui s'est terminée samedi se sont établis à 53,948 boîtes, une augmentation de 3,289 boîtes, comparativement à la semaine précédente, et une augmentation de 7,069 boîtes, comparativement à la semaine correspondante l'an dernier.

LES ENCHERES — Victoriaville, 10. — A la dernière vente à l'enchère, 1,500 boîtes de fromage ont été vendues à 12s. 1-2 la livre.

LES PRIX DU GROS FARINE - TYPE Une nouvelle baisse de 20 sous le baril s'est produite hier.

LES VIANDES FUMEES On signale une baisse de 1 à 2s. pour le bacon Windsor et le bacon à déjeuner.

LES POMMES DE TERRE Les prix de gros des pommes de terre sont de \$1.30 le sac de 80 livres et de \$1.20 le sac de 30 livres.

La livre sterling Cours du change sterling à New-York et à Montréal.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LE STEEL OF CANADA Se MET EN VEDETTE A DES COURS D'HAUSSE. LE SMELTING MANIFESTE ENCORE DE LA VIGUEUR.

Le Steel of Canada a repris de sa vigueur. Ce matin il s'est avancé d'un point et demi, à 58 1/2. Samedi il faisait 57 en fermeture.

OPERATIONS DE LA MATINÉE (Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien.) Transactions de 10 heures à 11 heures 30.

LES ENCHERES — Victoriaville, 10. — A la dernière vente à l'enchère, 1,500 boîtes de fromage ont été vendues à 12s. 1-2 la livre.

LES PRIX DU GROS FARINE - TYPE Une nouvelle baisse de 20 sous le baril s'est produite hier.

LES VIANDES FUMEES On signale une baisse de 1 à 2s. pour le bacon Windsor et le bacon à déjeuner.

LES POMMES DE TERRE Les prix de gros des pommes de terre sont de \$1.30 le sac de 80 livres et de \$1.20 le sac de 30 livres.

La livre sterling Cours du change sterling à New-York et à Montréal.

Papier à demande, 384.50; 422.50 Par câble sous-marin, 385; 423 Cours du change new-yorkais à 9 3/4, 9 7/8.

LES GRAINS COTE D' LA MAISON BRYANT, ISSARD & Co. Chicago

Mais: Déc., 48; 48 1/4; 47; 3-8 Mai, 53 1-2; 5-8; 52 3-8; 52 3-4 Avoine

Le Winnipeg Electric Ry Une assemblée générale et spéciale des actionnaires de la Winnipeg Electric Railway Company a

A cause de l'échange nous pouvons offrir: RENTE ENREGISTREE de lière Hypothèque, garantie par le GOUVERNEMENT, comme propriétaire, au taux de 7 1/2%.

NOUVELLE EMISSION D'OBLIGATIONS \$190,000.00 VILLE DU CAP DE LA MADELEINE 6% 10 ANS

Placements d'Octobre 1921 NOUS OFFRONS, sujet à vente préalable, les obligations suivantes:

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE RENE DUPONT, PRESIDENT 116 COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC

Placement à 6% Cité d'Outremont Obligations — Or 5 1/2% à 10 ans Remboursables le 1er mai 1931.

Beausoleil Limitée Bons et Obligations 112 rue Saint-Jacques, Montréal

Jeunes femmes, lisez ceci

Si vous êtes affligées de boutons, d'éruptions et de pustules à la figure, si votre teint est blême, c'est la preuve que vous avez besoin des Pilules du Dr Hamilton pour tonifier votre sang.

lieu, cet après-midi à 3 h. à Winnipeg. La question à l'ordre du jour est de savoir s'il est désirable que la compagnie garantisse le principal et l'intérêt d'une émission de \$7,500,000 de la Manitoba Power Co.

Les valeurs canadiennes à Londres Toronto, 10. — La maison A.-J. Pattison, jr, a reçu aujourd'hui le câblogramme suivant sur la cote des valeurs canadiennes sur la place de Londres:

NOUVELLE EMISSION D'OBLIGATIONS \$190,000.00 VILLE DU CAP DE LA MADELEINE 6% 10 ANS

Placements d'Octobre 1921 NOUS OFFRONS, sujet à vente préalable, les obligations suivantes:

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE RENE DUPONT, PRESIDENT 116 COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC

Placement à 6% Cité d'Outremont Obligations — Or 5 1/2% à 10 ans Remboursables le 1er mai 1931.

Beausoleil Limitée Bons et Obligations 112 rue Saint-Jacques, Montréal

GOODWIN

Quartiers-Général à Montréal, pour les Chaussettes Anglaises pour hommes Chaussettes noires pure laine

Cachemire, moyenne épaisseur... Cachemire Lama, belle qualité souple... Cachemire, semelles, pointes et talons, triple épaisseur... Les mêmes à côtes 4-1



Bas de Laine pour enfants Bonnes guêtres en les plus nouvelles couleurs, 11, 12 et 13 boutons, courtes, mi-longues et aux genoux.

Cachemire de couleurs N'importe quelle épaisseur, n'importe quelle couleur, n'importe quelle pointure, Grande variété de mélanges bruyère.

Vente de Services à Diner Dessin "Normandie" en simili-porcelaine anglaise de très bonne qualité, joli dessin. Services complets ou morceaux variés. Le 50.00 service... —Au troisième.



Feuilleton du "Devoir" LEUR PÉCHÉ par Jean Vézère

Henri voulait le voir, le remercia lui-même, lui tendre la main... Mon bon Léonard, dit-il, aucun cadeau ne m'a fait plus de plaisir que le vôtre.

Choisissez Votre Placement VALEURS DE PLACEMENT Rendements variés 6 à 7 p.c. Cite de Montréal... 1952 Cite de Sherbrooke... 1931

portait, qui allait remuer dans le tréfonds de l'âme l'étincelle généreuse à demi étouffée sous les cendres de la lâcheté et de l'égoïsme. Les jeunes gens surtout ne s'éloignaient de lui qu'avec des larmes, tant il savait trouver le chemin de leur cœur.

LA POLITIQUE

ASSEMBLÉES ET CANDIDATURES

M. D.-A. LAFORTUNE RENCONTRE SES ÉLECTEURS A LACHINE. M. G.-MORGAN EST CANDIDAT MINISTÉRIEL DANS RICHELIEU DANS LES PROVINCES MARITIMES

M. D.-A. Lafortune, député de Jacques-Cartier, a tenu une assemblée samedi soir à l'hôtel de ville de Lachine. Il était accompagné de MM. W.-A. Ranger, maire de Dorval, Oscar Guilbeault, maire de St-Laurent, lesquels présidèrent conjointement, ainsi que de MM. Rodolphe Lemieux, J.-P. Dixon, échevin de Notre-Dame de Grâce, Gustave Boyer, député sortant de Vaudreuil-Soulanges, J.-P. B. Casgrain, sénateur, Fernand Rinfret, député sortant de Saint-Jacques, et J.-S. Ashby.

Le premier orateur a été M. Rodolphe Lemieux. Il a fait un pressant appel aux électeurs du comté afin que ceux-ci accordent tout leur appui à M. D.-A. Lafortune. L'orateur a rappelé que c'était la première fois qu'il prenait la parole dans Lachine depuis 1895. La situation, a-t-il dit, était la même alors qu'aujourd'hui. Malheureusement sir Wilfrid Laurier a disparu depuis.

Le gouvernement actuel, suivant lui, s'est enfin décidé à faire des élections parce qu'il ne pouvait se soustraire à cette obligation. Faisant un historique très détaillé de la politique réciprocitaire préconisée par Laurier en 1911, M. Lemieux a déclaré que ce fut Earl Grey, alors gouverneur-général du Canada, qui lui avait suggéré d'agir ainsi. Il a ensuite parlé assez longuement de la question tarifaire et des scandales commis par le gouvernement actuel au cours de la guerre, le tenancier responsable de notre dette nationale.

M. Boyer a fait une charge à fond de train contre le gouvernement Meighen. Il a accusé M. Meighen d'avoir détenu le pouvoir alors que sir Robert Borden était encore premier ministre et il le tient responsable de la loi des élections en temps de guerre, de l'achat du Grand-Tronc, etc. L'orateur a invité les femmes à voter le jour des élections, bien que les libéraux aient pu être contre le principe du suffrage féminin. Puisqu'on leur a accordé ce droit, il est maintenant de leur devoir de l'exercer afin d'aider au renversement du gouvernement actuel.

M. Lafortune a fait une revue de sa longue carrière publique, se déclarant heureux d'avoir pu consacrer la meilleure partie de sa vie à son pays. Il a rappelé, incidemment, les luttes ardues qu'il a soutenues à la Chambre des Communes, principalement en vue d'obtenir l'argent nécessaire à la construction du pont du canal de Lachine, lequel sera édifié aussitôt que sera close la saison de navigation.

On dit, a-t-il ajouté, qu'un jeune avait l'intention de prendre sa place comme député, sous prétexte qu'il était trop vieux. Il a défilé qui que se soit de paraître, affirmant que, malgré ses soixante-quinze ans, il avait encore assez de cœur et d'énergie pour soutenir la lutte. L'orateur a blâmé le gouvernement Lafortune d'avoir consenti à un traité de \$25,000,000, à la Grèce et à la Roumanie. Il a aussi parlé de la conscription comme étant un des actes les plus injustes de l'administration actuelle. M. l'échevin Dixon a exprimé l'espoir que sir Lomer Gouin aura l'opportunité d'aider au Canada à sortir de la situation financière inextricable dans laquelle se trouve le pays à l'heure actuelle.

Ont également pris la parole, le sénateur Casgrain, M. Fernand Rinfret et M. Ashby.

M. MORGAN, CANDIDAT

Le candidat du gouvernement dans Richelieu aux prochaines élections sera M. G.-M. Morgan, maire de Sorel, lequel a été choisi par la convention tenue à Sainte-Victoire, hier après-midi. Des délégués venant de toutes les parties du comté ont assisté à cette convention, qui fut suivie aussitôt d'une grande assemblée publique. L'auditoire, dit-on, se composait d'environ 3,000 personnes.

M. Morgan a déclaré que pendant les quarante dernières années, il avait fortement soutenu le parti conservateur et qu'il était convaincu qu'une politique protectionniste s'imposait ici au Canada, si l'on veut sauvegarder les intérêts de tous. L'orateur a félicité le premier ministre Meighen du choix de ses ministres dans la province de Québec. Il a présenté ensuite M. Monty à l'assemblée, comme étant un brillant orateur et un batailleur émérite.

M. Monty a dénoncé l'attitude des libéraux dans la province de Québec en ce qui concerne la conscription. Il est de notoriété publique, a-t-il dit, que plusieurs de ceux-ci ont accordé leur appui à cette mesure qui, sans eux, n'aurait jamais été discutée au parlement.

LA TOURNÉE DE M. KING

Summerside, I. P.-E., 10. — (S.P.C.) — M. W.-L. Mackenzie a passé ici la soirée de samedi et la journée de dimanche. Il a été l'objet d'une belle réception, samedi soir, organisée en son honneur par l'association des femmes libérales du comté.

Voici l'itinéraire des assemblées auxquelles M. King assistera cette semaine. Ce soir, accompagné de M. A.-R. McMaster, de Brimley, Québec, et de M. William Duff, de Lunenburg, N.-E., il adressera la parole à Kensington. Demain, il parlera à O'Leary, à Tignish et à Alberton, et mercredi, à Summerside.

Le chef libéral quittera l'île du Prince-Edouard, jeudi matin, et prononcera dans la soirée un discours, à Moncton. Il se rendra le lendemain, à Sussex. Il passera les samedi et dimanche, 15 et 16 octobre, à Saint-Jean. Il tiendra ensuite deux assemblées, dont l'une le lundi, 17, à Saint-Stephen, et l'autre, le mardi, 18, à Campbellton. Il se rendra enfin le lendemain à Georgetown, I. P.-E., 10. — (S.P.C.) — Le premier ministre Meighen et sa suite sont arrivés ici, hier soir,

à bord du croiseur "Margaret". Le premier ministre prendra ici la parole cet après-midi et ce soir à Charlottetown. Il terminera demain après-midi, sa tournée électorale dans l'île du Prince-Edouard en prononçant un dernier discours à Summerside. L'itinéraire que devait suivre le premier ministre pour sa randonnée à travers la province du Nouveau-Brunswick a été quelque peu modifié, et il est probable qu'il le sera encore, mais pour le moment il est entendu qu'il prononcera son premier discours, demain soir, à Moncton. Il se rendra à St. Stephen, mercredi soir, puis à Sussex le lendemain après-midi afin d'assister à la convention qui doit avoir lieu en vue du choix d'un candidat pour le comté Royal, jeudi soir, le premier ministre adressera la parole à St-Jean. Il terminera enfin sa campagne dans les provinces maritimes le vendredi 14 de ce mois par deux discours, dont l'un sera prononcé l'après-midi à Chatham et l'autre le soir à Newcastle. Si le premier ministre suit cet itinéraire, il pourra très probablement retourner à Ottawa pour samedi soir prochain. On croit qu'il passera alors deux jours dans la capitale avant d'ouvrir sa campagne dans l'Ontario. Aucun programme n'a encore été arrêté quant à cette campagne, mais des arrangements ont été pris afin qu'il assiste à au moins une vingtaine d'assemblées.

M. W. F. McLEAN DANS SOUTH-YORK

Toronto, 10. — (S.P.C.) — M. W. F. Maclean, doyen de la Chambre des Communes depuis l'entrée au sénat de M. J.-D. Reid, a été choisi comme porte-étendard du parti conservateur à la convention libérale-conservatrice du comté de South-York tenue, samedi après-midi.

M. James Murdoch, vice-président international de l'"Order of Railway Trainmen", soumettra son nom comme candidat aux prochaines élections lors de la convention libérale de Toronto-Sud. Il a ses bureaux d'affaires à Cleveland, mais possède une maison à Toronto.

M. Murdoch aura bientôt une entrevue avec M. Mackenzie King.

Médecine Hat, 10. — Les conventions libérale et libérale-conservatrice auront lieu ici le 21 octobre courant. On sait que M. Robert Gardner, candidat progressiste, a fait le candidat du gouvernement, le colonel Nelson Spencer, lors de l'élection partielle de l'été dernier.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le syndicat catholique et national des pressiers s'est réuni, ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3 est, rue Craig. Cette assemblée est obligatoire pour tous les membres qui doivent conséquemment assister sans faute. Une question de grande importance et de portée purement syndicale est à l'ordre du jour. Que tous les membres avertissent leurs confrères. L'assemblée s'ouvrira à 8 heures 30.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique et national des plombiers s'est réuni, ce soir, à la salle des Syndicats catholiques, 3 est, rue Craig. Cette assemblée est obligatoire pour tous les membres qui doivent conséquemment assister sans faute. Une question de grande importance et de portée purement syndicale est à l'ordre du jour. Que tous les membres avertissent leurs confrères. L'assemblée s'ouvrira à 8 heures 30.

ASSEMBLEE DE PROPAGANDE

Ce soir, dans le sous-basement de l'église de Maisonnette, rue Adam, grande assemblée de propagande sous les auspices du syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers; c'est dire que tous les charpentiers-menuisiers sont particulièrement invités à cette assemblée. Par ordre du comité d'organisation du conseil central. Les ouvriers d'autres corps de métier peuvent aussi assister. Des orateurs d'expérience dans le mouvement ouvrier national et catholique adresseront la parole.

OUVRIERS EN CONSTRUCTION

Le syndicat catholique et national des ouvriers en construction de Lachine, se réunit, ce soir, à la salle de l'Académie Picher, angle des rues Saint-Louis et 15ème avenue. Rapport du délégué au congrès de Hull.

COOPERATIVE DE LACHINE

Le syndicat coopératif de Lachine s'assemble, ce soir, à la salle de la C. O. C. On recevra les commandes. Le gérant donnera son rapport.

Que tous les membres soient présents autant que possible.

Il y a dix ans

(du Devoir, 10 octobre 1911.) Le cabinet Borden. Québec y obtient justice, Premier Montréal, par M. Georges Pelletier.

Cas étrange. Billet du soir, par Max Sorel.

Les élections de septembre. Deux opinions de France, par M. Paul Moreau.

Osera-t-il le garder? par J. D.

Le cabinet de M. R.-L. Borden. La liste de ceux qui en font partie a été soumise, hier, au gouverneur général. La province de Québec y est représentée par cinq ministres, dont trois canadiens-français, MM. F.-D. Monk, L.-P. Pelletier et Bruno Nantel.

Lettre de France, par M. Joseph Denis. Le conflit franco-allemand. La politique et le haut commandement de Par.ée. La maçonnerie et le socialisme.

COURTES NOUVELLES

RECEPTION AUX DELEGUES

Londres, 0. — (S.P.A.) — Les Irlandais de Londres ont fait une enthousiaste réception aux délégués du Dail Eireann à leur arrivée à la gare Euston, samedi soir. Le Ligue Gaélique, la Self Determination League, et les autres sociétés irlandaises étaient hargement représentées à la manifestation. Des membres de la section londonienne de l'armée républicaine irlandaise ont aidé au maintien de l'ordre sur le quai. Une véritable tempête d'applaudissements a salué le train entrant en gare. On estime qu'il y avait dix mille personnes. Les délégués irlandais sont ensuite partis d'auto-rickshaw pour aller à leur hôtel.

Dumanche, les délégués ont passé une journée tranquille. Ils ont été aux églises avec leurs secrétaires. Un troisième secrétaire a été adjoint à la délégation. C'est John Chartres, petit-fils de Richard Chartres, de Dublin. Il est déjà connu dans la politique et ne fait pas partie du Dail Eireann. C'est un expert en matière de loi et il est au courant de service d'intelligence du département de la guerre anglais.

PERSHING N'IRA PAS

Paris, 10. — (S.P.A.) — Le général Pershing n'ira pas à Londres, déposer la médaille du Congrès, sur le tombeau du soldat britannique inconnu, dans l'abbaye de Westminster. Si la cérémonie a lieu, un autre officier sera désigné pour représenter les Etats-Unis. Le général Pershing s'embarquera pour les Etats-Unis le 20 octobre.

DE LA NEIGE

Bangor, 10. — Il est tombé environ six pouces de neige dans le nord de l'Etat du Maine, hier.

North Bay, Ont., 10. — (S.P.A.) — Il a neigé à North Bay pour la première fois de la saison, hier. La première neige du district a tombé à Chappleau, mardi dernier. Il y avait environ deux pouces de neige sur le sol à l'aurore. Elle avait entièrement disparue à midi.

MAIRE REINSTALLE

Offawa, 10. — (S.P.C.) — M. A. Sabourin, maire de Hawkesbury, a été réinstallé dans ses fonctions, samedi, par le juge Loggie, de la cour suprême de l'Ontario. Le tribunal a statué que M. Sabourin n'a pas d'intérêts particuliers dans les contrats municipaux. Il a ajouté qu'on n'a pas prouvé que le maire avait usé de stratagèmes frauduleux pour se faire élire.

AUX INDES

Bombay, 10. — (S.P.A.) — La commission de travail du congrès national et le comité des ouvriers ont adopté, hier, une résolution de mandant aux Indiens de déclarer une grève de sympathie de par toute l'Inde le jour où le prince de Galles arrivera à Bombay. La résolution prie les commissions des provinces de préparer un boycott dans les villes que le prince visitera. La résolution déclare aussi que le gouvernement ne cherche qu'à tenir l'Inde sous le joug plutôt qu'à protéger ses frontières et que les traités qu'il conclut sont toujours au désavantage de l'Inde.

LES CHEMINOTS S'ENTENDENT

Les représentants des Fraternités de cheminots et les gérants des chemins de fer ont conclu une entente provisoire, samedi soir, après avoir discuté durant dix jours avec la Commission des conciliations et d'enquête présidée par le juge F. S. MacLennan. Les employés consentent à ce que les réductions de salaires de 10 à 12 p. c. mises en vigueur au mois de juillet soient continuées, à condition que les conférences sur cette question se continuent encore, si finalement on décide que les diminutions de gages doivent être moindres que celles ordonnées par les compagnies, celles-ci rembourseront la différence aux employés. Si elles sont plus élevées, les employés ne remettront pas l'argent de la différence aux compagnies.

LE VOTE DE GREVE

Chicago, 10. — On a fini, hier soir, de compter les bulletins de grève des cheminots. Le résultat n'a pas été publié officiellement, mais on persiste à dire que les employés des chemins de fer du pays ont voté en bloc pour la grève. Les chefs des fraternités ne pourront toutefois faire de déclaration avant plusieurs jours.

COULTRICK POURRA DIRIGER

Ottawa, 10 (S.P.C.) — La controverse qui avait surgi entre la Fédération américaine des musiciens et Albert de Courville, gérant d'une compagnie théâtrale anglaise, est terminée. La Fédération a permis à Charles Edward Coultrick, chef d'orchestre anglais, de faire sa tournée au Canada et remplir son engagement.

La compagnie anglaise avait failli faire du refus de la Fédération des musiciens une question d'ordre international. Les membres canadiens de la Fédération ont voté samedi en faveur de l'admission temporaire de Coultrick au pays. L'organisation internationale a ratifié ce vote.

Belfast, 10. — (S.P.A.) — Le vapeur Rouan, de la ligne Laird, qui faisait la navette entre Glasgow et Dublin, a été endommagé par un vaisseau, au milieu d'un épais brouillard, puis a été coulé par un autre navire qui se portait à son secours. Treize membres du personnel du Rouan et trois passagers manquent à l'appel. Deux autres passagers sont morts après avoir été recueillis par des bateaux qui ont répondu aux signaux de détresse.

LE ROI A MANCHESTER

Londres, 10. — (S.P.A.) — Sa Majesté le roi George est arrivée à Manchester hier, pour présider l'ouverture de la nouvelle Bourse royale. Le monarque n'a pas voulu qu'on fasse de décoration afin d'épargner de l'argent. En réponse à une adresse, le souverain a dit que le chômage, si ré-

ENFIN GUERI DE L'ECZEMA

Traitement qui donne des résultats satisfaisants

Wasing, Ont. "J'étais tellement affligé de l'eczéma, que parfois mes vêtements devenaient humides. J'ai souffert affreusement pendant quatre mois ne trouvant aucun soulagement jusqu'à ce que l'essuyasse 'Fruit-a-tives' et 'Sootha-Salva'. J'ai employé en tout trois boîtes de 'Sootha-Salva' et deux de 'Fruit-a-tives', et je suis parfaitement bien". G. W. HALL. Chez les pharmaciens, 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, ou envoyé franco, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa. 'Fruit-a-tives' se vend également en boîte d'essai pour 25c.

mandu au Royaume-Uni, lui cause bien des soucis et qu'il espère que ses ministres finiront par découvrir le moyen de remédier à cet état de choses déplorable. Le roi a ensuite fait venir J.-R. Clynes, député travailliste, de Manchester, et a discuté avec lui sur les possibilités de développer le commerce international.

FAITS DIVERS

NOMBREUSES ARRESTATIONS

Deux individus ont été pris sur le fait, samedi soir dernier, au moment où ils venaient de pénétrer par effraction dans l'épicerie de M. Lionnais, angle des rues Mentana et Roy.

Un individu du nom de Palmer, qui a dit ne pas demeurer à Montréal, a été appréhendé par les détectives Savard et O'Donnell. Palmer est accusé d'avoir obtenu une somme de \$3,500 au moyen de fausses représentations.

Un autre individu, accusé d'avoir commis un vol à l'établissement de M. Abraham Roskstein, rue Saint-Laurent, mardi soir dernier, alors que pour plusieurs centaines de dollars de marchandises ont disparu, a été arrêté samedi soir.

Deux jeunes gens, accusés d'avoir volé une automobile appartenant à M. G. Cohen, rue Saint-Laurent, ont été appréhendés.

Un autre individu que l'on croit être l'auteur du vol de fourrages, commis au cours de la semaine au magasin de M. I. Shapiro, rue Saint-Laurent, a été pincé.

DEUX MORTS VIOLENTES

Deux morts violentes causées par des accidents ont été rapportées au coroner Chevalier, de Saint-Jean, au cours de la journée de samedi.

Le premier accident est survenu vers une heure de l'après-midi, au passage à niveau du Pacifique Canadien, près d'Iberville, lorsqu'un convoi de cette compagnie a frappé une voiture dans laquelle se trouvait M. Louis Blais, de Saint-Jean. Ce dernier a été tué instantanément après avoir été projeté à une distance de près de cent pieds. Le cheval a eu le même sort, tandis que la voiture a été réduite en pièces.

Le deuxième accident a eu lieu, samedi soir, à l'hôtel Frontenac. M. Joseph Tremblay a fait une chute dans un escalier. Il s'est fracturé le crâne. Il a succombé peu après. Les enquêtes seront tenues aujourd'hui à la morgue.

UN INCENDIE

Un incendie qui a causé des dommages considérables s'est déclaré vers 12 h. 30, hier matin, dans la chambre de la fournaise chez M. I. Rivelevitch, 1877, rue Saint-Urbain.

MORT ACCIDENTELLE

Le cadavre d'un nommé Joseph Alarie, 28 ans, 2232, rue Delorme, qui s'était noyé le 23 septembre dernier, en face de Contrecoeur, a été retrouvé samedi après-midi, à une faible distance de l'endroit même où il s'était noyé. Le coroner Lapierre a disposé du cas comme étant une mort accidentelle.

LE DRAME DE LACHINE

On a commencé, samedi dernier, à la morgue, l'enquête sur la mort des époux Baloura, qui ont été trouvés, vendredi dernier, dans leur maison, à Lachine, le crâne fracassé. Les docteurs MacTaggart et W. Derome, médecins-légitistes, qui ont fait l'autopsie des cadavres, ont déclaré que la mort avait été causée par les blessures qui leur ont été infligées à la tête. Les détectives provinciaux détiennent actuellement un nommé Stanislaus Tomachuck, qui est regardé comme un témoin important.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTE DE PHILOSOPHIE (Horaire des cours, 2e semaine d'octobre)

LUNDI, 10. — 7 h. 30 p. m. — Morale. Fondements des droits et des devoirs envers le prochain; sincérité, charité, justice. M. Perrin

MARDI, 11. — 8 h. p. m. — Logique; Division des idées, les universelles, M. Pineault.

JEUDI, 13. — 8 h. p. m. — Psychologie; Vie, degré, organisme. M. Pineault.

SAMEDI, 15. — 8 h. p. m. — Histoire; Ecole grecque, élaboration. P. Forest.

II COURS SPECIAL

SAMEDI, 15. — 8 h. 30 a. m. — Psychologie. Vie, degrés, organisme. M. Pineault. — A 9 h. 30 a. m. Histoire de la philosophie, définition, nécessité, division. P. Forest. Tous les cours se donnent à l'Université, 185, rue Saint-Denis.

TELEPHONE EST 8000 FAITES VOS ACHATS CHEZ "DUPUIS FRERES" PALETOTS POUR GARCONS PALETOTS de demi-saison pour garçons de 9 à 18 ans; grandeurs: 27 à 36; demi-doublure. Tissus: cheviote gris foncé tout laine, tweed diagonal brun ou drap Covert beige. D'après les grandeurs: \$13.00 à \$18.00 —Au premier. Chapeaux pour Garçons Bel assortiment de CHAPEAUX en velours et peluche pour garçons; nouvelles formes; nuances: champagne, noir, brun, vert et blanc. Prix suivant les qualités... 1.50, 2.00 et 2.25 CHAPEAUX en tweed pour garçons; nouveaux modèles; forme ronde, capote haute; nuances: gris fer, bleu, vert, gris pâle et bruyère. Prix suivant les qualités... 1.69, 1.75 et 2.00 BERETS en peluche et chinilla noirs, pour enfants. Prix 1.50 et 2.25 —Au rez-de chaussée.

MACHINES À LAVER ELECTRIQUES LAUN-DRY-ETTE 215.00 Avec la Laun-dry-ette, plus de boutons arrachés au lavage; elle assèche le linge sans essoreuse. Laissez-nous vous en faire la démonstration: Prix comptant: Machine à laver électrique "Catacraft" 200.00 Machine à laver électrique "White Cap" 130.00 Machine à laver électrique "Connor Perfection" 115.00 Machine à laver électrique "Connor Economy" 100.00 Conditions faciles si désiré. —Au deuxième.

PREPAREZ-VOUS POUR LES TEMPS FROIDS Notre assortiment de fournaises et d'accessoires est des plus complets. FOURNAISES QUÉBEC: no 2 9.95 Prix 11.95 no 3—restera allumée toute la nuit; garnitures nickelées... 13.95 no 4—Prix 12.95 FOURNAISES QUÉBEC, avec dessus carré; 2 ronds: no 2 12.95 no 3 14.95 no 4 16.95

SPECIAL POUR MARDI SURVEILLEZ BIEN CE CERCLE Chaque jour apportera son aubaine REVEILLE-MATIN 100 REVEILLE-MATIN à double sonnerie; garantis; boîtier plaqué nickel. Rég. 2.95 pour 1.79 Pas de commande par téléphone ni contre remboursement (C.O.D.) —Au premier.

ETOFFES POUR MANTEAUX D'AUTOMNE ET D'HIVER 1000 verges de TISSUS tout laine, 54 pouces, pour manteaux d'hiver; choix de 8 des tissus les plus en demande; toutes nuances. Valeurs rég. 3.95 à 6.95, pour 2.69 VELOURS A COTES 25 boîtes de VELOURS A COTES; 22 pouces; corde demi-gros; qualité se lavant bien et garantie ne pas s'épouser, pour vêtements de fillettes et garçons; choix de 25 nuances. Valeur régulière 1.25, pour .89 BAS BAS en coton fini ouaté pour dames; nuances: gris, brun foncé, blanc et noir. Pointures 8 1/2 à 10. La paire .49 BAS SPORT pure laine, pour dames; tricot à côtes larges; mélange, bruyère et lavat. Pointures 8 1/2 à 10. La paire 1.00 —Au rez-de-chaussée. Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe. J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.